

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 28, 2026

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met with videoconference this day at 8:33 a.m. [ET] to examine and report on the independence of commercial inshore fisheries in Atlantic Canada and Quebec, and the policies and legislative tools used by the Government of Canada to preserve it, such as the Owner-Operator Policy.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, good morning. My name is Fabian Manning. I'm a senator from Newfoundland and Labrador, and I have the pleasure of chairing this committee.

Before we begin, I would like to ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents.

Please ensure to keep your earpiece away from all microphones at all times. Do not touch the microphone. It will be turned on and off by the console operator.

Please avoid handling your earpiece while your microphone is on; you may either keep it on your ear or place it on the designated sticker. Thank you for your cooperation.

Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to me or the clerk, and we will work to resolve your issue.

Before we begin, I would like to take a few moments to allow the members of the committee to introduce themselves.

Senator C. Deacon: Good morning. Welcome. Colin Deacon from Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Poirier: Welcome. I am Rose-May Poirier from New Brunswick.

[*English*]

Senator Ravalia: Good morning. Welcome. Mohamed Ravalia from Newfoundland and Labrador.

Senator Prosper: *Kwe, weli eksitpu'k.* P. J. Prosper, Nova Scotia, Mi'kma'ki territory.

Senator Cuzner: Good morning. Rodger Cuzner from Nova Scotia.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 28 mai 2026

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 8 h 33 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner, afin d'en faire rapport, l'indépendance de la pêche côtière commerciale au Canada atlantique et au Québec, ainsi que les politiques et les outils législatifs utilisés par le gouvernement du Canada pour la préserver, comme la politique du propriétaire-exploitant.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, bonjour. Je m'appelle Fabian Manning. Je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, et j'ai le plaisir de présider le comité.

Avant de commencer, j'aimerais demander à tous les sénateurs et aux autres participants en personne de consulter les cartes sur la table pour prendre connaissance des lignes directrices visant à prévenir les incidents liés au retour de son.

Veuillez tenir votre oreillette éloignée de tous les microphones en tout temps. Ne touchez pas au microphone. Il sera activé et désactivé par l'opérateur de la console.

Veuillez éviter de manipuler votre oreillette lorsque votre microphone est allumé; vous pouvez soit la garder sur votre oreille, soit la placer sur l'autocollant désigné. Je vous remercie de votre coopération.

En cas de problèmes techniques, en particulier en ce qui concerne l'interprétation, veuillez m'en informer ou en informer la greffière, et nous nous efforcerons de résoudre le problème.

Avant de commencer, j'aimerais prendre quelques instants pour permettre aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur C. Deacon : Bonjour. Bienvenue. Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Bienvenue. Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Ravalia : Bonjour. Bienvenue. Mohamed Ravalia, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Prosper : *Kwe, weli eksitpu'k.* P. J. Prosper, de la Nouvelle-Écosse, territoire mi'kma'ki.

Le sénateur Cuzner : Bonjour. Rodger Cuzner, de la Nouvelle-Écosse.

[Translation]

Senator Boudreau: Good morning. I'm Victor Boudreau from New Brunswick.

[English]

Senator Busson: Good morning. I am Bev Busson, senator from British Columbia.

Senator Surette: Allister Surette from Nova Scotia.

The Chair: Thank you, senators. On November 18, 2025, the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans was authorized to examine and report on the independence of commercial inshore fisheries in Atlantic Canada and Quebec, and the policies and legislative tools used by the Government of Canada to preserve it, such as the Owner-Operator policy.

Today, under this mandate, the committee will be hearing from the following individuals: Chief Robert Gloade, Co-Chair, and Melissa Nevin, Director of Fisheries and Integrated Resources from the Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat; and Denny Isaac, Associate Director of Natural Resources, from the Listuguj Mi'gmaq Government.

We will have some opening remarks, and then the senators will have some questions for you. Mr. Isaac, the floor is yours.

[Translation]

Denny Isaac, Associate Director, Natural Resources, Listuguj Mi'gmaq Government: *Weliegsitpu'g.* Good morning.

[English]

Good morning, honourable senators. My name is Denny Isaac, and I serve as the Associate Director of the Natural Resources Directorate for the Listuguj Mi'gmaq Government. I thank you all for allowing me to speak today on behalf of my community of Listuguj, home to over 4,400 Mi'kmaq members, who belong to the Mi'kmaq territory of Gespe'gewa'gi. We fish in the waters of our territory, which includes the Restigouche River watershed, Chaleur Bay, the Gulf of St. Lawrence and the St. Lawrence River.

The relationship to our territory has always and continues to this very day to provide for our needs, and it is this relationship that is the source of our way of life and our inherent rights. We have a sacred responsibility and duty to protect it, not only for our children, but also for the generations to come.

[Français]

Le sénateur Boudreau : Bonjour. Victor Boudreau, du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

La sénatrice Busson : Bonjour. Je suis Bev Busson, sénatrice de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Surette : Allister Surette, de la Nouvelle-Écosse.

Le président : Merci, honorables sénateurs. Le 18 novembre 2025, le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a été autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, l'indépendance de la pêche côtière commerciale au Canada atlantique et au Québec, ainsi que les politiques et les outils législatifs utilisés par le gouvernement du Canada pour la préserver, comme la politique du propriétaire-exploitant.

Aujourd'hui, dans le cadre de ce mandat, le comité entendra les personnes suivantes : le chef Robert Gloade, coprésident, et Melissa Nevin, directrice des pêches et des ressources intégrées du Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique; et Denny Isaac, directeur associé, Ressources naturelles, au sein du gouvernement Mi'gmaq de Listuguj.

Nous entendrons d'abord vos déclarations préliminaires, puis les sénateurs auront des questions à vous poser. Monsieur Isaac, la parole est à vous.

[Français]

Denny Isaac, directeur associé, Ressources naturelles, Listuguj Mi'gmaq Government : *Weliegsitpu'g,* bonjour.

[Traduction]

Bonjour, honorables sénateurs. Je m'appelle Denny Isaac et je suis directeur associé de la Direction des ressources naturelles au sein du gouvernement Mi'gmaq de Listuguj. Je vous remercie tous de me permettre de prendre la parole aujourd'hui au nom de ma communauté, celle de Listuguj, où vivent plus de 4 400 membres mi'kmaqs, qui occupent le territoire mi'kmaq de Gespe'gewa'gi. Nous pêchons dans les eaux de notre territoire, qui comprend le bassin versant de la rivière Restigouche, la baie des Chaleurs, le golfe du Saint-Laurent et le fleuve Saint-Laurent.

Le lien qui nous unit à notre territoire est fondé depuis toujours sur la nécessité de subvenir à nos besoins, et c'est ce lien qui est l'origine de notre mode de vie et de nos droits inhérents. Nous avons la responsabilité et le devoir sacrés de le protéger, non seulement pour nos enfants, mais aussi pour les générations à venir.

Our community, in keeping with Mi'kmaq tradition, has a custom where we develop, adopt and implement our own laws to ensure the safety and sustainability of our fisheries, while upholding our value systems. More importantly, they are tools we can use to break out of the generational cycle of discrimination, control, denial and conflict. Our community is also a part of the Peace and Friendship Treaties, which not only affirm our right to fish and sell fish, but also the authority to govern our fishery for the benefit of our community.

Today, I will make three key recommendations in hopes of giving notice and voice to my community.

First, supporting Mi'kmaq fisheries strengthens independent inshore fisheries and local economies.

One of the central aims of the Owner-Operator policy is to keep the benefits of the fishery in local communities. Mi'kmaq fisheries do exactly that. We do not exploit communal licences to maximize corporate profit. Instead, we aim to maximize community participation by providing careers, distributing access and sharing our catch with our community, prioritizing our Elders and members in need.

The success of our fisheries also benefits local coastal communities and the broader regional economy. In a 2023 socio-economic study conducted by Group ATN Strategies Inc., between 2019 and 2022, Listuguj Fisheries' operational and capital expenditures contributed to the Quebec economy with \$21 million in GDP and \$17 million in household income; and to the Canadian economy with \$30 million in GDP and \$22 million in household income.

The success of our fisheries is enabled by the communal and collective nature of our fisheries and rights. When our community thrives, our relationships with neighbouring communities are strengthened as well.

Second, Fisheries and Oceans Canada, or DFO must review its regulatory framework to respect Mi'kmaq rights and priorities. In your 2022 report *Peace on the Water*, this committee recommended that Canada, with the Mi'kmaq, Wolastoqiyik and Peskotomuhkati Nations, review and amend all relevant laws to align with its rights-based domestic and international obligations. This has not happened.

The Constitution requires the DFO to prioritize access to rights-based fisheries; it does not. Instead, the DFO pursues the willing-buyer, willing-seller approach where the minister only approves the transfer of licences held by non-Indigenous to First Nations when the non-Indigenous fisher agrees to the transfer

Notre communauté, conformément à la tradition mi'kmaq, a pour coutume d'élaborer, d'adopter et de mettre en œuvre ses propres lois pour assurer la sécurité et la viabilité de ses pêches, tout en maintenant ses systèmes de valeurs. Plus important encore, ce sont des outils que nous pouvons utiliser pour briser le cycle générationnel de la discrimination, du contrôle, du déni et des conflits. Notre communauté est également signataire des traités de paix et d'amitié, qui affirment non seulement notre droit de pêcher et de vendre du poisson, mais aussi le pouvoir de régir notre pêche dans l'intérêt de notre communauté.

Aujourd'hui, je vais formuler trois recommandations clés dans l'espoir de donner une voix à ma communauté.

Premièrement, soutenir les pêches mi'kmaq renforce la pêche côtière indépendante et les économies locales.

L'un des principaux objectifs de la politique du propriétaire-exploitant est de faire en sorte que les retombées de la pêche profitent aux collectivités locales. C'est exactement ce que font les pêches mi'kmaq. Nous n'utilisons pas les permis communautaires pour maximiser les profits des entreprises. Au contraire, nous cherchons à maximiser la participation de la communauté en créant des emplois, en répartissant l'accès et en partageant nos prises avec notre communauté, en accordant la priorité à nos aînés et aux membres dans le besoin.

Le succès de nos activités de pêche profite également aux collectivités côtières locales et à l'économie régionale dans son ensemble. Selon une étude socioéconomique menée en 2023 par Group ATN Strategies Inc., entre 2019 et 2022, les dépenses d'exploitation et d'investissement des pêches de Listuguj ont contribué à l'économie québécoise à hauteur de 21 millions de dollars en PIB et de 17 millions de dollars en revenu des ménages; et à l'économie canadienne à hauteur de 30 millions de dollars en PIB et de 22 millions de dollars en revenu des ménages.

Le succès de nos activités de pêche repose sur le caractère communautaire et collectif de nos pêches et de nos droits. Lorsque notre communauté prospère, nos relations avec les communautés voisines s'en trouvent également renforcées.

Deuxièmement, le ministère des Pêches et des Océans, le MPO, doit revoir son cadre réglementaire afin de respecter les droits et les priorités des Mi'kmaq. Dans son rapport de 2022 intitulé *Paix sur l'eau*, le comité a recommandé que le Canada, de concert avec les nations mi'kmaq, wolastoqiyik et peskotomuhkati, examine et modifie toutes les lois pertinentes afin de les rendre conformes à ses obligations nationales et internationales fondées sur les droits. Cela ne s'est pas produit.

La Constitution exige que le MPO accorde la priorité à l'accès aux pêches fondées sur les droits; or, ce n'est pas le cas. Au lieu de cela, le MPO adopte l'approche de vente de gré à gré, selon laquelle le ministre n'approuve le transfert de permis détenus par des non-Autochtones aux Premières Nations que lorsque le

and the price. This has two negative consequences: One, it prioritizes non-Indigenous fishers' privileges over First Nations' rights; and, two, it drives the price of licences to irrational heights.

One of the biggest barriers to implementing Mi'kmaq fishery rights, and the biggest threat to the independence of the inshore fishery is the exorbitant price of licences.

DFO's refusal to prioritize our rights is the main factor contributing to the extreme prices of licences, and we share the industry's concerns that DFO's practices artificially inflate the price of licences by treating them as private property, even though in law and policy they are not.

We ask the committee to renew their recommendation for a wholesale review of Canada's fisheries regime to ensure it respects Mi'kmaq rights and reflects the priority that Mi'kmaq fisheries are entitled to.

Finally, DFO must use existing tools to recognize Mi'kmaq rights and laws, specifically sections 4.1 and 4.2 of the Fisheries Act.

In 2021, Listuguj and Canada entered into the Rights Reconciliation Agreement, or RRA, on fisheries enabled by section 4.1. It commits Canada to co-management and recognizing our treaty rights and Mi'kmaq laws in fisheries, instead of forcing us into frameworks that conflict with our rights.

However, DFO has failed to mandate its participants in the RRA process to enable this rights recognition.

Furthermore, DFO refuses to use its existing authority under section 4.2 of the Fisheries Act to recognize Mi'kmaq laws. The RRA was a good first step, but the DFO needs to follow through on its promises in the agreement and recognize and implement our rights.

This committee also emphasized the importance of section 4.1 agreements for true nation-to-nation decision-making in your *Peace on the Water* report.

The DFO already has the existing tools to recognize, respect and implement Mi'kmaq fishery rights. It must use them. We ask the committee to renew its recommendation and urge DFO to use existing tools under sections 4.1 and 4.2 of the Fisheries Act to recognize and implement our rights and Mi'kmaq laws fully.

pêcheur non autochtone accepte le transfert et le prix. Cela a deux conséquences négatives : premièrement, la priorité est accordée aux privilèges des pêcheurs non autochtones au détriment des droits des Premières Nations; et, deuxièmement, le prix des permis atteint des sommets déraisonnables.

L'un des plus grands obstacles à la mise en œuvre des droits de pêche des Mi'kmaq, et la plus grande menace à l'indépendance de la pêche côtière, c'est le prix exorbitant des permis.

Le refus du MPO d'accorder la priorité à nos droits est le principal facteur qui contribue à la flambée des prix des permis. Nous partageons les préoccupations de l'industrie selon lesquelles les pratiques du MPO gonflent artificiellement le prix des permis en les traitant comme des biens privés, même si ce n'est pas le cas dans les lois et les politiques.

Nous demandons au comité de réitérer sa recommandation de procéder à un examen complet du régime des pêches du Canada afin de s'assurer qu'il respecte les droits des Mi'kmaq et qu'il tient compte de la priorité qui leur revient en matière de pêche.

Enfin, le MPO doit utiliser les outils existants pour reconnaître les droits et les lois des Mi'kmaq, en particulier les articles 4.1 et 4.2 de la Loi sur les pêches.

En 2021, Listuguj et le Canada ont conclu l'Accord de réconciliation des droits sur les pêches accordés par l'article 4.1. Il engage le Canada à mettre en place une cogestion et à reconnaître nos droits issus de traités et les lois mi'kmaq en matière de pêche, au lieu de nous imposer des cadres qui entrent en conflit avec nos droits.

Cependant, le MPO n'a pas imposé à ses participants au processus de l'Accord de réconciliation des droits de mettre en œuvre cette reconnaissance des droits.

De plus, le MPO refuse d'utiliser les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 4.2 de la Loi sur les pêches pour reconnaître les lois mi'kmaq. L'Accord de réconciliation des droits constituait un premier pas dans la bonne direction, mais le MPO doit donner suite aux promesses contenues dans l'accord et reconnaître et mettre en œuvre nos droits.

Dans son rapport *Paix sur l'eau*, le comité a également souligné l'importance des accords conclus au titre de l'article 4.1 pour permettre un véritable processus décisionnel de nation à nation.

Le MPO dispose déjà des outils nécessaires pour reconnaître, respecter et mettre en œuvre les droits de pêche des Mi'kmaq. Il doit les utiliser. Nous demandons au comité de réitérer sa recommandation et d'exhorter le MPO à utiliser les outils existants prévus aux articles 4.1 et 4.2 de la Loi sur les pêches afin de reconnaître et de mettre en œuvre pleinement nos droits et nos lois mi'kmaq.

Wela'liog. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Isaac.

Chief Gloade, the floor is yours.

Robert Gloade, Co-Chair, Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat: Good morning, senators. Thank you for the opportunity to speak with you today. I am Chief Bob Gloade, Millbrook First Nation, also the co-chair of the Atlantic Policy Congress, also known as APC.

APC supports Atlantic First Nations through policy, research and development of program alternatives.

I come before this committee with a different perspective, as First Nations fishing is tied to our responsibilities as stewards and is part of our culture and identity.

Our fisheries provide food security, access to cultural practices and support community health.

I can't speak much about the policies and legislation used by Canada to preserve the commercial inshore fisheries in the Atlantic, but I can speak to how the fisheries intersect with the First Nations communal commercial fisheries.

Both fisheries face similar challenges, like harvesters struggling to make ends meet due to high expenses and limited processing capacity. They both struggle to attract new and young talent, as has been mentioned to this committee.

First Nation communal commercial fisheries differ from commercial inshore, as they are a distinct, legal category and are based on inherent and treaty rights.

There are a lot of misconceptions around communal commercial fisheries. Atlantic First Nations still rely on DFO for licences to be able to access fisheries.

The communal licences come with strict conditions and certain vessel restrictions. There are no policies yet for these licences, so there have been drastic differences between DFO regions in licensing and management.

Additionally, access through these licences is still quite limited. It is tied to negotiations, which are not always predictable or equitable.

Wela'liog. Merci.

Le président : Merci, monsieur Isaac.

Chef Gloade, la parole est à vous.

Robert Gloade, coprésident, Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique : Bonjour, honorables sénateurs. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je suis le chef Bob Gloade, de la Première Nation de Millbrook, et je suis également coprésident du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique.

Le Congrès soutient les Premières Nations de l'Atlantique grâce à des politiques, à la recherche et à l'élaboration de solutions de rechange en matière de programmes.

Je comparais devant le comité avec un point de vue différent, car les pêches des Premières Nations sont liées à nos responsabilités en tant que gardiens et font partie de notre culture et de notre identité.

Nos pêches assurent la sécurité alimentaire, offrent un accès aux pratiques culturelles et soutiennent la santé communautaire.

Je ne peux pas m'étendre sur les politiques et les lois établies par le Canada pour préserver la pêche côtière commerciale dans l'Atlantique, mais je peux parler de la façon dont cette pêche s'articule avec la pêche commerciale communautaire des Premières Nations.

Ces deux secteurs de la pêche font face à des défis semblables, notamment des pêcheurs qui peinent à joindre les deux bouts en raison des dépenses élevées et de la capacité de transformation limitée. Ils ont tous deux de la difficulté à attirer de nouveaux talents et des jeunes, comme le comité l'a entendu dire.

La pêche commerciale communautaire des Premières Nations diffère de la pêche commerciale côtière, car il s'agit d'une catégorie juridique distincte fondée sur des droits inhérents et issus de traités.

Il existe beaucoup d'idées fausses au sujet de la pêche commerciale communautaire. Les Premières Nations de l'Atlantique dépendent toujours du MPO pour obtenir des permis afin d'avoir accès aux pêches.

Les permis communautaires sont assortis de conditions strictes et de certaines restrictions concernant les navires. Il n'existe pas encore de politiques pour ces permis, de sorte qu'il y a des différences marquées entre les régions du MPO en matière de délivrance de permis et de gestion.

De plus, l'accès aux pêches avec ces permis est encore très limité. Il dépend de négociations, qui ne sont pas toujours prévisibles ou équitables.

Atlantic First Nations commercial fisheries still only make up 6% of the overall Atlantic fishery landings.

Communal commercial fisheries are a major source of income for communities in the Atlantic, often being the biggest source. These fisheries have provided many community members across the Atlantic with the opportunity to fish.

They have also supported communities in developing new community spaces and programs, such as watershed restoration. These fisheries have all been essential to Atlantic First Nations and need to stay separate from commercial inshore fisheries.

The Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat has worked with the Fisheries and Oceans Canada on the development of the communal commercial licensing policy to provide direction and guidance on communal commercial licences.

The flexibility of this policy allows First Nations communities to fish more equitably as First Nations are continuing to build their capacity and manage their small-scale commercial fishery enterprises.

First Nations do not have large fishing associations to advocate for our communities and continue to marginalize our presence and communal commercial and rights-based fisheries.

The communal commercial licensing policy was developed in cooperation with the Atlantic First Nations fisheries director. We recommended to the Senate that they support this policy and reconciliation by supporting our fishing and economic rights to provide for our First Nations in Atlantic Canada.

Senators, I want to thank you for your time today. In closing, I believe inshore commercial fisheries and communal commercial fisheries can coexist in Atlantic waters.

The question remains on how to build policies and regulations to protect independence, respect rights and support the communities who depend on the fisheries.

Wela'liq. Thank you for your time.

The Chair: Thank you, Chief Gloade.

Senator Busson: Thank you to all of you for being here today.

La pêche commerciale des Premières Nations de l'Atlantique ne représente encore que 6 % du total des débarquements des pêches de l'Atlantique.

La pêche commerciale communautaire constitue une source importante de revenus pour les collectivités de l'Atlantique, et souvent la principale. Cette pêche a permis à de nombreux membres des collectivités de toute la région de l'Atlantique de pratiquer la pêche.

Elle a également aidé les collectivités à mettre en place de nouveaux espaces et programmes communautaires, comme la restauration des bassins hydrographiques. Elle a été essentielle pour les Premières Nations de l'Atlantique et elle doit rester distincte de la pêche côtière commerciale.

Le Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique a travaillé avec Pêches et Océans Canada à l'élaboration de la politique de délivrance de permis de pêche commerciale communautaire afin de fournir une orientation relativement aux permis de pêche commerciale communautaire.

La souplesse de cette politique permet aux collectivités des Premières Nations de pêcher de façon plus équitable, alors qu'elles continuent de renforcer leurs capacités et de gérer leurs petites entreprises de pêche commerciale.

Les Premières Nations ne disposent pas de grandes associations de pêcheurs pour défendre les intérêts de leurs communautés, ce qui contribue à marginaliser leur présence et leurs activités de pêche commerciale communautaire et celles fondées sur leurs droits.

La politique de délivrance de permis de pêche commerciale communautaire a été élaborée en collaboration avec le directeur des pêches des Premières Nations de l'Atlantique. Nous avons recommandé au Sénat de soutenir cette politique et la réconciliation en appuyant nos droits de pêche et nos droits économiques de subvenir aux besoins de nos Premières Nations dans le Canada atlantique.

Mesdames et messieurs les sénateurs, je tiens à vous remercier du temps que vous m'accordez aujourd'hui. En conclusion, je crois que la pêche commerciale côtière et la pêche commerciale communautaire peuvent coexister dans les eaux de l'Atlantique.

Il reste à savoir comment élaborer des politiques et des règlements visant à protéger l'indépendance, à respecter les droits et à soutenir les communautés qui dépendent des pêches.

Wela'liq. Je vous remercie de votre temps.

Le président : Merci, chef Gloade.

La sénatrice Busson : Merci à vous tous d'être ici aujourd'hui.

I'm interested in some of the comments, specifically Chief Gloade, that you referred to when you were talking about the communal commercial fishery.

I'm from the West Coast. I'm not at all familiar with the communal fishery on the East Coast.

Could you explain in a little detail how the communal fishery works within the communities that you represent? For instance, are they managed by your council? How are they managed and how do they actually work in the real world?

Mr. Gloade: In our communities, our fisheries are managed by our fisheries directors and team within each respective community.

Other than that, Ms. Nevin, do you have anything else you would like to add to that, other than our fisheries directors within our communities?

Melissa Nevin, Director of Fisheries and Integrated Resources, Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat: Yes. I echo what Mr. Isaac and Chief Gloade have indicated. The fishery is managed within the communities by their directors and their staff, so there are different levels.

Communal commercial licensing is more of a commercial as opposed to a moderate livelihood and food, social and ceremonial fisheries. This provides economic revenues to the community and also provides capacity for training, safety and fishing and brings in economic revenues not only to the region but to the communities.

As Chief Gloade said, this is 6% of the overall fisheries. We have to remember that non-Indigenous fisheries are in the billions of dollars, whereas all of the 40 communities within the Atlantic region are in the hundreds of millions of dollars tops. That's for 40 communities, in comparison to the billion-dollar industry of the non-Indigenous fishery.

Senator Busson: To follow up, I want to get more of an understanding of how this operates.

Who owns the boats and who owns the licences in the regime you are describing?

Ms. Nevin: In the regime that we're describing for communal commercial licensing, it is owned by the band.

Je m'intéresse à certains des commentaires, en particulier ceux du chef Gloade, que vous avez formulés lorsque vous parliez de la pêche commerciale communautaire.

Je viens de la côte Ouest. Je ne connais pas du tout la pêche communautaire sur la côte Est.

Pourriez-vous expliquer un peu plus en détail comment fonctionne la pêche communautaire dans les collectivités que vous représentez? Par exemple, est-elle gérée par votre conseil? Comment est-elle gérée et comment fonctionne-t-elle concrètement dans la pratique?

M. Gloade : Dans chaque collectivité, la pêche est gérée par le directeur des pêches et son équipe.

Madame Nevin, avez-vous quelque chose à ajouter, autre qu'au sujet des directeurs des pêches au sein de nos collectivités?

Melissa Nevin, directrice des pêches et des ressources intégrées, Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique : Oui. Je me fais l'écho de ce que M. Isaac et le chef Gloade ont dit. La pêche est gérée au sein des communautés par les directeurs et leur personnel. Il y a donc différents niveaux.

Les permis de pêche commerciale communautaire servent davantage à pratiquer une pêche commerciale plutôt qu'une pêche à des fins de subsistance convenable et à des fins alimentaires, sociales et cérémonielles. Ils permettent de générer des revenus pour la collectivité et de renforcer les capacités en matière de formation, de sécurité et de pêche. Ils permettent donc de générer des revenus non seulement pour la région, mais aussi pour les collectivités.

Comme le chef Gloade l'a dit, cette pêche représente 6 % de l'ensemble des pêches. Il faut garder à l'esprit que les pêches non autochtones se chiffrent en milliards de dollars, alors que les pêches dans les 40 collectivités autochtones de la région de l'Atlantique représentent tout au plus des centaines de millions de dollars. C'est le chiffre pour 40 collectivités, alors que le secteur de la pêche non autochtone est une industrie de plusieurs milliards de dollars.

La sénatrice Busson : Dans le même ordre d'idées, j'aimerais mieux comprendre comment cela fonctionne.

À qui appartiennent les bateaux et les permis dans le régime que vous décrivez?

Mme Nevin : Dans le régime que nous décrivons concernant les permis de pêche commerciale communautaire, tout cela appartient à la bande.

Senator Busson: Okay.

Ms. Nevin: Most of the time. There are exceptions to this. But the norm is the community owns the vessels, and organizations do all of the safety training.

Yes, the bands own the licences as well.

Senator Busson: Okay.

Mr. Gloade: To reiterate, the bands own the commercial licences on the commercial side of it for our communities.

The majority of the boats are owned by the communities as a communal fleet. There are some individuals in our community that are working toward self-sufficiency and are purchasing their own boats. They require more support and long-term contracts with the band. That's on the commercial side of it.

There has been an increasing willingness to participate at that level because of the current long-term opportunities for our harvesters within our respective communities.

It's a mixture of both, but even the gear — primarily, each captain has their own gear. They fish communal commercial licences within their respective communities, and they are managed by our fisheries directors. We have teams. In some communities, we have guardians. For example, recently, we hired two former DFO officers in our community as part of our safety team. But now we are struggling to have them recognized at the same level as when they were working under DFO. Now, they are just guardians when they work for us. We are working toward that with DFO — to have them considered having the same recognition. They are 20- and 25-plus-year veterans of DFO, former officers, but now they are just guardians when they work for us.

Senator Busson: Just for a bit more clarification, under the process that you're describing with the band owning the vessels and, generally, the licences, the folks who go out fishing would be considered employees? Would most of the profit go to the band or the community? Am I getting that right?

Mr. Gloade: Yes. It is a profit-sharing venture. They are paid salaries. Some are paid commissions. Each community has different regimes set up. They could be directly employed by the band. Some are on a contractual basis with the band. We have contracts with some of our harvesters.

La sénatrice Busson : D'accord.

Mme Nevin : De façon générale, mais il y a des exceptions. Normalement, la collectivité est propriétaire des navires, et les organisations s'occupent de la formation en matière de sécurité.

Et les bandes possèdent également les permis.

La sénatrice Busson : D'accord.

M. Gloade : Je le répète, les bandes détiennent les permis de pêche commerciale pour nos collectivités.

La majorité des bateaux appartiennent aux collectivités et constituent une flotte communautaire. Certains membres de notre collectivité s'efforcent d'atteindre l'autosuffisance et achètent leur propre bateau. Ils ont besoin d'un soutien accru et de contrats à long terme avec la bande. Voilà pour l'aspect commercial.

On constate une volonté croissante de participer de cette façon en raison des possibilités à long terme qui s'offrent actuellement à nos pêcheurs au sein de nos collectivités respectives.

Ce sont les deux cas de figure, mais en ce qui concerne l'équipement, principalement, les capitaines disposent chacun de leur propre matériel. Ils pêchent dans le cadre de permis de pêche commerciale communautaire au sein de leurs collectivités respectives, et ils sont gérés par nos directeurs des pêches. Nous avons des équipes. Dans certaines communautés, nous avons des gardiens. Par exemple, récemment, nous avons embauché deux anciens agents du MPO dans notre collectivité au sein de notre équipe chargée de la sécurité. Cependant, aujourd'hui, nous avons du mal à faire en sorte qu'ils soient reconnus au même niveau que lorsqu'ils travaillaient pour le MPO. Maintenant, ils ne sont que des gardiens lorsqu'ils travaillent pour nous. Nous travaillons là-dessus avec le MPO, afin qu'il leur accorde la même reconnaissance. Ce sont d'anciens agents du MPO qui ont plus de 20 et 25 ans d'expérience, mais maintenant ils ne sont que des gardiens lorsqu'ils travaillent pour nous.

La sénatrice Busson : À titre de précision, dans le cadre du système que vous décrivez, selon lequel la bande est propriétaire des navires et, en général, des permis, les gens qui pêchent sont-ils considérés comme des employés? Est-ce que la majorité des profits revient à la bande ou à la communauté? Ai-je bien compris?

M. Gloade : Oui. Les profits sont partagés. Ils reçoivent un salaire. Certains touchent des commissions. Chaque communauté a mis en place des modalités différentes. Ils peuvent être employés directement par la bande. Certains travaillent sous contrat avec la bande. Nous avons conclu des contrats avec certains de nos pêcheurs.

There are also moderate-livelihood harvesters within our community. They are operating more or less independently with their own gear and at a much lower scale and capacity than the commercial harvesters within our communities.

Senator Busson: Thank you very much.

Senator Ravalia: Thank you very much to our witnesses.

Would you be able to outline to me the current relationship between Indigenous and non-Indigenous fishers in your area, particularly with respect to reconciliation, the *Marshall* decision and Indigenous stewardship? We can begin with you, Mr. Isaac or Chief Gloade.

Mr. Gloade: I'll go briefly and let the others speak as well. It varies in each region; some areas are more accepting, and some areas are not. It is still a constant challenge and a battle for our harvesters in our communities. For example, many of our commercial fishermen have good relationships with the harvesters in their respective communities or the areas where they harvest. Some have challenges as well.

We have had incidents where commercial harvesters had their gear cut and their traps were targeted with issues on the water. It is not always safe out there for them. Incidents have been reported to our community, to our leaders, and even to the RCMP, when some gear has been targeted and boats have been targeted. Weapons have been used in some cases. So they do have their challenges, but for the most part, many harvesters do their own thing. They are accepted and work well with some local harvesters. It depends on the area they are in; there can be constant challenges and battles faced on a day-to-day basis, making it very difficult for our community harvesters in some respects.

Mr. Isaac and Ms. Nevin may they have further comments.

Mr. Isaac: I agree with Chief Gloade. It is region to region and fishery to fishery. In the media, you see a lot of conflict in Nova Scotia which gets a lot of attention. In our area, it's not as heated. On the ground, with our fishers and their neighbouring boats at the wharf, there are good relationships. However, if we move up to the different association levels, there can be quite a push, a lobby and even court challenges against our Rights Reconciliation Agreement.

Other associations have come to our office and toured our building. They sit down in a meeting and share common issues, common concerns and common areas where we can align. I believe it depends on the fishery, and it depends on the association. Our area is quite small if you compare it to Nova

Il y a aussi des membres de notre communauté qui pratiquent la pêche à des fins de subsistance convenable. Ils pêchent de façon plus ou moins indépendante, avec leur propre équipement, et à une échelle et une capacité bien inférieures à celles des pêcheurs commerciaux de nos collectivités.

La sénatrice Busson : Merci beaucoup.

Le sénateur Ravalia : Merci beaucoup à nos témoins.

Pourriez-vous me décrire la relation actuelle entre les pêcheurs autochtones et non autochtones dans votre région, en particulier en ce qui concerne la réconciliation, l'arrêt *Marshall* et l'intendance autochtone? Nous pouvons commencer par vous, monsieur Isaac ou chef Gloade.

M. Gloade : Je vais répondre brièvement, puis je laisserai les autres parler. La relation varie d'une région à l'autre; certaines régions sont plus accueillantes, et d'autres ne le sont pas. C'est encore une lutte et un défi constants pour les pêcheurs de nos communautés. Par exemple, bon nombre de nos pêcheurs commerciaux entretiennent de bonnes relations avec leurs pairs dans leurs communautés respectives ou dans les régions où ils pêchent. D'autres connaissent des difficultés.

Des incidents ont eu lieu alors que les engins de pêcheurs commerciaux ont été coupés et que leurs casiers ont été ciblés à cause de conflits sur l'eau. La situation n'y est pas toujours sécuritaire pour eux. Des incidents ont été signalés à notre communauté, à nos dirigeants et même à la GRC, lorsque des engins et des bateaux ont été ciblés. Dans certains cas, des armes ont été utilisées. Ils ont donc des défis, mais la majorité des pêcheurs vaquent simplement à leurs occupations. Ils sont acceptés et travaillent bien aux côtés de certains pêcheurs locaux. La situation varie selon la région où ils se trouvent; les luttes et les défis peuvent être constants et quotidiens, ce qui rend la situation très pénible pour les pêcheurs de la communauté à certains égards.

M. Isaac et Mme Nevin ont peut-être quelque chose à ajouter.

M. Isaac : Je suis d'accord avec le chef Gloade. La situation varie d'une région à l'autre et d'une pêche à l'autre. Beaucoup de conflits en Nouvelle-Écosse sont médiatisés et retiennent grandement l'attention. Dans notre région, il n'y a pas autant de tensions. Sur le terrain, les relations sont bonnes entre nos pêcheurs et les bateaux voisins au quai. Cependant, du côté des différents niveaux d'associations, on peut voir beaucoup de pressions, d'activisme et même de contestations judiciaires contre notre entente de réconciliation et de reconnaissance des droits.

D'autres associations sont venues à notre bureau et ont visité notre édifice. Elles participent à des réunions pour partager des problèmes, des préoccupations et des enjeux communs sur lesquels nous pouvons nous entendre. Je crois que la situation varie selon la pêche et l'association. Notre région est assez petite

Scotia. The whole Gaspé coast where we fish, for example, has 200 licences. In Nova Scotia, one zone could have 900 licences with quite a different scope of access and number of people.

The relationship on the water is good and civil, but when we go to the associations, it depends on the association you are speaking with. Some can be very difficult to work with. Some will come to your office and shake your hand and have a nice conversation with you.

Ms. Nevin: I want to mention reconciliation and to think of reconciliation in terms of equality. Looking at the equality of First Nations fisheries in Atlantic Canada, we take up 6% of what comes out of the water. First Nations don't need more marginalization. They need more support to access and implement their fisheries, including what Mr. Isaac was saying around purchasing licences for reasonable prices. Often, that's out of reach for our communities.

The implementation of *Marshall* has been a slow-moving implementation story, I would say. It has been 25 years, and we are not seeing the equality in fisheries that we would like to see with regards to the *Marshall* decision and reconciliation.

We are working on relationships with the fishing associations, but the fishing associations are big lobbyists with a lot more money and power than First Nations community fisheries. Often, they would like to further marginalize the communal commercial fisheries, the food, social and ceremonial fishery, as well as any rights-based fishery.

They do not want to see First Nations communities getting ahead. That is the reality of the situation, but we are doing our best to work with those associations. Like Mr. Isaac said, those relationships vary, based on association and the region. If you have people who are willing to work with First Nations communities and who have mutual respect, that relationship seems to go well. It is very much based on the area. We, as First Nations, especially APC, are open to working with the fishing associations.

Mr. Gloade: I have just one other little piece to add. One of the areas that needs improvement is the rights reconciliation process. When communities go through a comprehensive process of developing a community comprehensive plan for our community harvesters who are outside the communal commercial, like for our moderate-livelihood harvesters, those plans are often not recognized by DFO, not recognized by government and not recognized by enforcement. That's where

si on la compare à la Nouvelle-Écosse. Toute la côte gaspésienne où nous pêchons, par exemple, compte 200 permis. En Nouvelle-Écosse, une seule zone peut en compter 900, qui visent un accès et un nombre de personnes très variés.

La relation sur l'eau est bonne et civile, mais du côté des associations, la situation varie selon l'association à qui on s'adresse. Il est très difficile de travailler avec certaines d'entre elles, alors que les représentants d'autres associations viennent à notre bureau, nous serrent la main et ont une conversation cordiale avec nous.

Mme Nevin : Je veux mentionner la réconciliation et la considérer sous l'angle de l'égalité. En ce qui concerne l'égalité des pêches des Premières Nations dans le Canada atlantique, je dirai que nous pêchons 6 % des prises. Les Premières Nations n'ont pas besoin d'être davantage marginalisées. Elles ont plutôt besoin de plus de soutien pour avoir accès aux ressources halieutiques et les pêcher, y compris par rapport à ce que M. Isaac disait sur l'achat de permis à des prix raisonnables. Souvent, ils sont hors de portée pour nos communautés.

Je dirais que l'arrêt *Marshall* est mis en œuvre lentement. Vingt-cinq ans se sont écoulés et l'égalité dans les pêches que nous aimerions voir grâce à l'arrêt *Marshall* et la réconciliation ne s'est pas concrétisée.

Nous nous efforçons de nouer des relations avec les associations de pêcheurs, mais ces associations sont de grands lobbyistes qui ont beaucoup plus d'argent et de pouvoir que les communautés de pêcheurs des Premières Nations. Souvent, elles souhaitent marginaliser davantage la pêche commerciale communautaire, la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles, ainsi que toute pêche fondée sur les droits.

Elles ne veulent pas que les communautés de Premières Nations prennent de l'avance. C'est la réalité, mais nous faisons de notre mieux pour coopérer avec ces associations. Comme M. Isaac le disait, ces relations varient en fonction de l'association et de la région. Si une association compte des membres qui sont prêts à travailler avec les communautés de Premières Nations et qui font preuve de respect mutuel, la relation semble harmonieuse. Cela dépend beaucoup de la région. En tant que Premières Nations, en particulier au Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique, nous sommes ouverts à travailler avec les associations de pêcheurs.

M. Gloade : J'ai juste un autre petit élément à ajouter. L'un des aspects qui doivent être améliorés est le processus de réconciliation et de reconnaissance des droits. Lorsque les communautés entreprennent un processus exhaustif d'élaboration de plan communautaire global pour nos pêcheurs communautaires qui ne participent pas à la pêche commerciale communautaire — par exemple, nos pêcheurs recherchant la subsistance convenable —, ces plans ne sont souvent

the challenges and difficulties come because the rights reconciliation part needs to be accepted more broadly with government. That's where we face challenges, and that's where incidents start to occur when individuals go out to harvest under the rights reconciliation.

The other part of that is the enforcement piece of it. One thing that needs to change, and I have gone to DFO multiple times — even members of government — to stop referring to our Indigenous harvesters as “illegal fishers.” A challenge we face when it comes under rights-based fisheries is that we're often labelled poachers or illegal harvesters, and that causes controversy and friction on the water with non-Indigenous fishers.

Many of our harvesters, on the commercial side, deal and lease boats from non-Indigenous fishers. Those types of comments by government and enforcement officers, labelling Indigenous harvesters as “illegal” fishers, when it's under the rights-based reconciliation framework, are where the problems stem from. Thank you.

Senator Surette: Thank you for your opening remarks.

I have three questions. If I cannot get all of them in, in the first round, I will try for the second round.

Based on your opening remarks, starting with Mr. Isaac, your first recommendation had to do with strengthening inshore fisheries. Could you elaborate more on what you mean by “strengthening inshore fisheries”?

Mr. Isaac: Yes. We are able to allow more of our community members to participate and earn revenues. Those revenues are then spent in the local economy — regionally and close to home. We work together. I will give you an example too.

The commercial communal licences give us the flexibility to work with other industry, non-Native fishermen, to help fish our licences. Because sometimes — to give you an example, my snow crab quota fluctuates; seasonality, stocks fluctuate. In a high year, I can have 14 vessels and five crews per vessel; in a low year, I can have five to six vessels.

So flexibility is important for us to maintain our economy. We are able to create jobs, not only in our community but in other areas. Because, like I said, we do need some support from

pas reconnu par le MPO, le gouvernement et les forces de l'ordre. C'est ainsi que les défis et les difficultés se créent, car le volet de réconciliation et de reconnaissance des droits doit être accepté plus globalement par le gouvernement. C'est en ce sens que nous vivons des défis, et les incidents commencent à se produire lorsque les membres de la communauté pêchent en vertu des droits liés à la réconciliation.

Il y a aussi la question de l'application de la loi. Une chose doit changer; je me suis adressé au MPO à plusieurs reprises — même à des membres du gouvernement — pour qu'on cesse de qualifier nos pêcheurs autochtones de « pêcheurs illégaux. » Dans le cadre des pêches protégées par les droits, nous sommes souvent étiquetés comme des braconniers ou des pêcheurs illégaux, ce qui sème la controverse et des tensions sur l'eau avec les pêcheurs non autochtones.

Bon nombre de nos pêcheurs commerciaux négocient et louent des bateaux avec des pêcheurs non autochtones. Les problèmes découlent de ce genre de commentaires de la part du gouvernement et des agents d'application de la loi, qui qualifient les pêcheurs autochtones se prévalant de leurs droits protégés par le cadre de réconciliation de pêcheurs « illégaux. » Merci.

Le sénateur Surette : Je vous remercie de vos déclarations préliminaires.

J'ai trois questions. Si je ne peux pas toutes les poser pendant la première série de questions, j'essaierai de les terminer pendant la deuxième série.

D'après votre déclaration préliminaire — et je commencerai par M. Isaac —, votre première recommandation a trait au renforcement des pêches côtières. Pourriez-vous préciser ce que vous entendez par le renforcement des pêches côtières?

M. Isaac : Oui. Un plus grand nombre de membres de notre communauté peuvent y participer et en tirer des revenus. Ils dépensent ensuite ces revenus dans l'économie locale — à l'échelle régionale et près de chez nous. Nous travaillons ensemble. Je vais aussi vous donner un exemple.

Les permis communautaires commerciaux nous donnent la souplesse de travailler avec d'autres pêcheurs non autochtones du milieu pour nous aider à atteindre les quantités permises par nos permis. En effet, parfois... À titre d'exemple, mon quota de crabe des neiges fluctue; selon le cycle saisonnier, les stocks fluctuent. Lors d'une année abondante, je peux avoir 14 navires et cinq équipages par navire; lors d'une année maigre, je peux avoir de cinq à six navires.

La souplesse est donc importante pour nous aider à maintenir notre économie. Nous sommes en mesure de créer des emplois, non seulement dans notre communauté, mais aussi dans d'autres

neighbouring vessels to help us out, and they earn some money, and it keeps it local. Plus, it builds relationships with our community.

To give you an example, we recently began fishing the Matane after much negotiation work. And two mayors from the larger villages in Matane, Sainte-Anne-des-Monts, came out, met our fisheries manager, shook our hands, and they welcomed us and wanted us there; it was quite welcoming.

Senator Surette: So less to do with the licensing regime and regulations from governments, more to do with developing the community?

Mr. Isaac: Yes. And the licence regime is a barrier for not only Mi'kmaq but other non-Indigenous harvesters.

Senator Surette: My second question had to do with your reference to 4(1) and 4(2) of the Fisheries Act. And I'm not quite sure what your recommendation was there, whether you were recommending changing that or modifying that?

As it reads right now, the Minister may issue a communal licence to an Aboriginal organization to carry on fishing and related activities.

In addition, the Minister may designate, in the licence, (a) the persons who may fish under the authority of the licence, and, (b) the vessel that may be used to fish under the authority of the licence.

So your reference to that part of the Fisheries Act was for what purpose? What was your recommendation?

Mr. Isaac: It was to allow us to co-manage our fisheries fully, together. In terms of 4(2), to allow our community laws to be recognized, we face barriers in the province of Quebec, where they don't recognize our *Marshall* rights. They do not allow us to trade fish to the markets, and we are forced to work with local buyers.

We have good relationships with them. However, if I want to produce my own product and bring it to market, I would have an uphill battle with Quebec. So we ask to renew the *Peace on the Water* recommendation, including in 4(2) with 4(1).

Senator Surette: I understand the challenges around communal licences, that you still depend — to a certain extent — on DFO to get those licences.

régions. En effet, comme je le disais, nous avons besoin d'un certain soutien de la part des navires voisins, qui gagnent de l'argent, ce qui permet de faire circuler les revenus au niveau local. De plus, nous pouvons ainsi établir des liens avec notre communauté.

Pour vous donner un exemple, nous avons récemment commencé à pêcher dans la rivière Matane après moult négociations. Et deux maires des plus grands villages de la région — Matane et Sainte-Anne-des-Monts — sont venus rencontrer notre gestionnaire des pêches, nous ont serré la main, nous ont accueillis et voulaient que nous soyons là; ils ont été très accueillants.

Le sénateur Surette : La solution a donc moins à voir avec le régime de délivrance de permis et la réglementation des gouvernements qu'avec le développement de la communauté?

M. Isaac : Oui. Et le régime de permis est un obstacle non seulement pour les Mi'kmaqs, mais aussi pour d'autres pêcheurs non autochtones.

Le sénateur Surette : Ma deuxième question porte sur votre référence aux paragraphes 4(1) et 4(2) de la Loi sur les pêches. Je ne sais pas exactement quelle était votre recommandation : recommandez-vous de les modifier?

Selon le libellé actuel, le ministre peut délivrer un permis communautaire à une organisation autochtone en vue de l'autoriser à pratiquer la pêche et toute activité connexe.

De plus, le ministre peut désigner dans le permis : a) les personnes autorisées à pêcher au titre du permis b) les bateaux qui peuvent être utilisés au titre du permis.

À quelle fin avez-vous fait référence à cette partie de la Loi sur les pêches? Quelle était votre recommandation?

M. Isaac : J'y ai fait référence pour nous permettre de cogérer pleinement nos pêches, ensemble. En ce qui concerne l'article 4.2, c'était pour faire respecter nos lois communautaires dans la province de Québec, où on ne reconnaît pas nos droits en vertu de l'arrêt *Marshall*. Les autorités ne nous permettent pas de vendre du poisson dans les marchés, et nous sommes donc obligés de commercer avec des acheteurs locaux.

Nous avons de bonnes relations avec eux. Cependant, si je voulais pêcher mon propre produit et le mettre en marché, il faudrait que je me batte âprement avec le gouvernement québécois. Nous demandons donc le renouvellement de la recommandation du rapport *Paix sur l'eau*, y compris aux articles 4.2 et 4.1.

Le sénateur Surette : Je comprends les défis liés aux permis communautaires, à savoir que vous dépendez toujours — dans une certaine mesure — du MPO pour obtenir ces permis.

To go back to the *Marshall* decision and the moderate livelihood licences, which you referenced, the capacity there is low.

What are the challenges of increasing capacity on the moderate livelihood so more First Nations people could own their own boats and, hence, fish?

Mr. Isaac: Is that question to me?

Senator Surette: To all of you, yes, sorry.

Mr. Isaac: I will answer quickly.

Like I said, I gave you an example: an RSW vessel for snow crab could cost \$6 million, a licence can cost \$8 million. That is over \$10 million of investment.

Then if we go to lobster, they're smaller vessels; however the licences can vary region-to-region, catch-to-catch.

We have many programs in place where we — for example, in our Rights Reconciliation Agreement, we negotiated a smaller zone for lobster fishing, called 21B West, and we were allowed smaller vessels to fish safely; smaller number of traps, hand pull in; and they did not need a large investment.

That was an initiative we worked on because it was unrealistic to expect people to have millions of dollars to investment before they can gain access.

We worked together with the DFO — well, we have to negotiate through our agreement, but my personal goal is to get more of our community members on the water without having to go into serious risk of debt.

Senator Surette: I am not sure if there are comments from Chief Gloade?

Mr. Gloade: Yes. For our moderate livelihood plan, one of the biggest challenges for harvesters is once they get out there — if they fish under our plan, there is still the challenge of being recognized by DFO and by the government — and if community members follow our plan, the biggest challenge is the ability to sell their catch and the inequitable distribution they would receive for payment — which is not the same as the commercial rate.

Pour revenir à l'arrêt *Marshall* et aux permis à des fins de subsistance convenable, dont vous avez parlé, la capacité est faible.

Qu'est-ce qui freine l'augmentation de la capacité en matière de subsistance convenable, qui permettrait à un plus grand nombre de membres des Premières Nations de posséder leurs propres bateaux et, par conséquent, de pêcher?

M. Isaac : Cette question s'adresse-t-elle à moi?

Le sénateur Surette : Elle s'adresse à vous tous, oui. Je suis désolé.

M. Isaac : Je vais répondre rapidement.

Comme je le disais dans mon exemple, un bateau avec eau de mer réfrigérée pour le crabe des neiges peut coûter 6 millions de dollars, et un permis peut coûter 8 millions de dollars. Il s'agit d'un investissement de plus de 10 millions de dollars.

Dans le cas du homard, les bateaux sont plus petits, mais les permis peuvent varier d'une région à l'autre et d'une prise à l'autre.

Nous avons de nombreux programmes en place dans le cadre desquels nous... Par exemple, dans notre entente de réconciliation et de reconnaissance des droits, nous avons négocié une zone plus petite pour la pêche au homard : la zone 21B Ouest. Nous avons été autorisés à utiliser de plus petits navires pour pêcher en toute sécurité; le nombre de casiers est réduit, et nous faisons aussi de la pêche à la ligne à la main. L'investissement nécessaire était modeste.

Nous avons travaillé à cette initiative parce qu'il n'était pas réaliste de s'attendre à ce que les pêcheurs aient des millions de dollars en investissements avant d'avoir accès à la ressource.

Nous avons travaillé avec le MPO... À vrai dire, nous devons négocier dans le cadre de notre entente, mais mon objectif personnel est de faire en sorte qu'un plus grand nombre de membres de notre communauté puissent pêcher sans avoir à risquer de s'endetter sérieusement.

Le sénateur Surette : Je ne sais pas si le chef Gloade veut faire des commentaires.

M. Gloade : Oui. Si les pêcheurs de notre communauté suivent notre plan de subsistance convenable, l'un des plus grands défis — et n'oublions pas que, s'ils pêchent dans le cadre de notre plan, ils ont toujours cette difficulté d'être reconnus par le MPO et par le gouvernement — est de vendre leurs prises et de recevoir une distribution inéquitable en guise de paiement — qui n'est pas au même taux que le taux commercial.

If they are able to find somebody to buy their product, they're only able to get a fraction of the price — less than half, if they're lucky — for their catch compared to a commercial harvester. Entrance into the industry becomes very difficult for those wanting to start off.

For the acquisition of a lobster licence, they don't have the millions of dollars and access to millions of dollars, or the licensing from other family members that is passed down. There's no licence buyback program even made available through DFO under the current agreement.

It makes it difficult for access by moderate livelihood fishermen in the inshore fishery whatsoever.

There are constant challenges there for them to buy gear and finance their gear. They are not able to do that because our communal commercial plans are not recognized or accepted. That makes it very difficult for entrance into the market.

When they do get in, there are always challenges being labelled as illegal harvesters, illegal fishers or poachers when they are fishing under the rights reconciliation base.

The commercial industry was based on the ability to control the industry. If conservation becomes an issue, then we have our rights to fall back on; rights to fish for moderate livelihood and for food; food, social and ceremonial. That is what we have to fall back on.

There has been no real evidence provided that it is a conservation issue. When we do have community plans, we follow certain guidelines. The biggest challenge is the ability for new entrants into the industry and into the market by our communities who want to create that type of livelihood for themselves and their families.

Senator C. Deacon: Thank you to our witnesses. I have two questions. I will try to get through both.

We have heard a lot over the last few months studying this issue about the lack of use of knowledge from the wharf and from fishers. Regardless of whether it's the East Coast or West Coast, and regardless of the community, that knowledge, those insights are not part of the decision making on the part of DFO.

I would expect you to have a position on this as well as it relates to traditional knowledge and what you are seeing.

S'ils sont en mesure de trouver un acheteur pour leur produit, ils ne peuvent obtenir qu'une fraction du prix — moins de la moitié, s'ils ont de la chance — pour leurs prises comparativement à un pêcheur commercial. Il devient très difficile de percer dans l'industrie pour ceux qui veulent y faire leurs débuts.

Ils n'ont pas les millions de dollars ou l'accès à des millions de dollars pour acheter un permis de pêche au homard. Ou encore, ils n'ont pas accès aux permis que des membres de leur famille leur transféreraient. En vertu de l'accord actuel, le MPO n'offre même pas de programme de rachat de permis.

Ces circonstances font en sorte qu'il est difficile pour les pêcheurs recherchant la subsistance convenable d'accéder à la pêche côtière.

Ils ont constamment du mal à acheter et à financer leurs engins de pêche. Ils ne sont pas en mesure de le faire parce que nos plans commerciaux communautaires ne sont pas reconnus ou acceptés. Il est donc très difficile d'entrer sur le marché.

Lorsqu'ils se taillent une place sur le marché et qu'ils pêchent dans le cadre de la réconciliation et de la reconnaissance des droits, ils subissent toujours le fait d'être étiquetés comme des pêcheurs illégaux ou des braconniers.

L'industrie commerciale s'est bâtie sur la capacité de contrôler l'industrie. Si la conservation devient un enjeu, nous pouvons nous prévaloir de nos droits : des droits de pêche à des fins de subsistance convenable et à des fins alimentaires, sociales et rituelles. Nous pouvons nous prévaloir de ces droits.

Rien ne démontre concrètement qu'il s'agit d'un problème de conservation. Lorsque nous avons des plans communautaires, nous suivons certaines lignes directrices. Le plus grand défi pour les nouveaux venus et notre communauté, c'est d'arriver à se tailler une place dans l'industrie et sur le marché leur permettant de créer un moyen de subsistance pour eux-mêmes et leur famille.

Le sénateur C. Deacon : Merci à nos témoins. J'ai deux questions, que j'aimerais pouvoir toutes deux poser.

Au cours des derniers mois, on nous a souvent dit que les connaissances des pêcheurs et des intervenants au quai ne sont pas prises en compte. Tant sur la côte Est que sur la côte Ouest, et dans toutes les communautés, le MPO ne tient pas compte de ces connaissances et de ces idées dans son processus décisionnel.

J'imagine que vous avez, vous aussi, une position à ce sujet puisqu'il est question du savoir ancestral et de ce que vous voyez.

Recently, I have seen drone footage of striped bass in the famous salmon rivers of Atlantic Canada, and it is teeming with striped bass in the spring. We have a sense of what that might do to the Atlantic salmon population and its continued struggles.

Fisheries and Oceans Canada do not seem to have any sense of urgency around that challenge. It was a protected fish species and was brought back from troubles itself, but it is creating its own challenge.

How is DFO respecting knowledge from your communities, be it traditional historical knowledge or just current evidence in what you are seeing? How does that come into their decision making? Have you seen any of that?

Chief, I will begin with you if I could.

Mr. Gloade: I will refer that to my technical staff. Those are questions that I usually refer to our technical staff in regard to that and also to our conservation team.

I know there are invasive species there, for example, the striped bass, but there's no market for that species. That's why that population continues to grow.

On conservation issues in regard to other species, I will leave that to my technical staff, who can answer those questions.

Ms. Nevin: I would like to say that DFO does what it can when considering our Indigenous and Traditional Knowledge. The Atlantic Policy Congress, along with our Aboriginal Aquatic Resource and Ocean Management bodies, has been advocating for the recovery of wild Atlantic salmon.

We are continuing to do that work and find ways of incorporating our Indigenous knowledge into the recovery of that species. We are working with DFO on that and the wild Atlantic Salmon Strategy and policies associated with that. It is a work in progress, is what I would like to say.

Regarding salmon, there's been less political attention because everybody is trying to do the right thing when it comes to salmon.

I don't want to take up all the time because I know that Mr. Isaac has a lot of knowledge around Atlantic salmon as well.

Récemment, j'ai vu des images de bars rayés captées par des drones dans les célèbres rivières à saumon du Canada atlantique, qui regorgent de bars rayés au printemps. Nous avons une idée de l'incidence potentielle sur la population de saumon de l'Atlantique et sur ses incessantes difficultés.

Pêches et Océans Canada ne semble pas du tout trouver ce problème urgent. C'était une espèce de poisson protégée qui s'est rétablie, mais c'est maintenant elle qui engendre un problème.

Dans quelle mesure le MPO respecte-t-il le savoir de vos communautés, qu'il s'agisse de connaissances historiques ancestrales ou simplement de données probantes que vous observez actuellement? Dans quelle mesure le ministère en tient-il compte dans son processus décisionnel? Savez-vous s'il en tient parfois compte?

Monsieur le chef, je vais commencer par vous, si vous me le permettez.

M. Gloade : Je vais renvoyer cette question à mon personnel technique. Je m'en remets habituellement à notre personnel technique, ainsi qu'à notre équipe de conservation, pour ces questions.

Je sais qu'il y a des espèces envahissantes dans la région, comme le bar rayé, mais il n'y a pas de marché pour cette espèce. C'est pourquoi cette population continue de croître.

Je vais laisser mon personnel technique répondre aux questions sur la conservation des autres espèces.

Mme Nevin : J'aimerais dire que le MPO fait ce qu'il peut lorsqu'il tient compte de notre savoir autochtone et ancestral. Le Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique, aux côtés de nos agences du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques, préconise le rétablissement du saumon sauvage de l'Atlantique.

Nous continuons de mener ce chantier et de trouver des façons de faire appel à notre savoir autochtone pour le rétablissement de cette espèce. Nous collaborons avec le MPO dans ce dossier, ainsi que sur la Stratégie de conservation du saumon atlantique sauvage et les politiques connexes. Je tenais à dire que c'est un chantier en cours.

Le saumon retient moins l'attention de la classe politique parce que tout le monde essaie de faire ce qui s'impose pour cette espèce.

Je ne veux pas accaparer tout le temps, car je sais que M. Isaac a également beaucoup de connaissances sur le saumon de l'Atlantique.

Mr. Isaac: In terms of DFO's use of our traditional knowledge, I think that is an evolving relationship. I know the minister has changed regarding the Fisheries Act and is beginning to start recognizing that DFO can consider it.

On the ground, a practical example I have is that there was experimental licensing in the St. Lawrence River lobster fishery, and DFO scientists created the fishing plan for data collection, and they had a difficult time catching lobster, and they had a difficult time earning and paying for that study through the catches. They decided to use the fishermen's knowledge because they knew where the lobster was. They adapted their scientific study to work with the fishermen's knowledge. I believe that it was the community of Cacouna — the Maliseet, there.

In terms of community knowledge and all knowledge, in fact, we work with DFO to ensure that any knowledge, whether it is our land and data to our Elders' Knowledge that is shared with us, those are all considered sovereign and under data sovereignty.

Some good work at the local AAROM's GINU. They work with us and do good work interviewing our local Elders and Knowledge Holders, and they come up with recommendations.

I do believe there's still work to do. We're trying to build this capacity within our organization. Some organizations use knowledge for land claims, which is more geographical land use. Some use it for a more ecological understanding of ecosystems and habitats and climate change.

It is not a tool, but where I need to adopt and bring it in is when we make laws in our community to manage and govern our own fisheries and to inform the value systems we need to guide our fishing plans. It requires a lot of engagement with the community and the knowledge that they bring and what values we need to uphold. There are all kinds of different ways we can look at knowledge.

Last, to touch on the striped bass situation, we are aware of it. They migrate away from the Miramichi and are now coming into the Restigouche River, and it is bringing concerns to the salmon harvesters. Salmon are facing many issues right now. Across Atlantic Canada there is a decline. Something is happening in the ocean. However, we have to make sure that both species can coexist. Mind you, I don't have hundreds of thousands of bass spawning in the Restigouche River, so I think it is more critical

M. Isaac : En ce qui concerne l'utilisation par le MPO de nos connaissances traditionnelles, je pense qu'il s'agit d'une relation qui évolue. Je sais que le point de vue de la ministre a changé en ce qui concerne la Loi sur les pêches et qu'elle commence à reconnaître que le MPO peut tenir compte de notre savoir.

Concrètement, je peux donner l'exemple suivant : dans le cadre d'un projet pilote de permis de pêche au homard dans le fleuve Saint-Laurent, les scientifiques du MPO avaient élaboré un plan de pêche visant à recueillir des données, mais ils ont eu du mal à pêcher le homard et à rentabiliser l'étude avec leurs prises. Ils ont alors décidé de s'appuyer sur les connaissances des pêcheurs, car ceux-ci savaient où se trouvait le homard. Ils ont adapté leur étude scientifique pour tirer parti du savoir des pêcheurs. Je crois que c'était dans la communauté de Cacouna, avec les Malécites de là-bas.

En ce qui concerne les savoirs communautaires et l'ensemble des connaissances, nous collaborons avec le MPO pour veiller à ce que toutes les connaissances — que ce soit celles relatives à nos terres et à nos données ou celles transmises par nos aînés — soient toutes considérées comme souveraines et relèvent de la souveraineté des données.

L'équipe du GINU local du PAGRAO fait du beau travail. Elle collabore avec nous et fait du bon travail en interviewant les aînés et les gardiens locaux du savoir, et elle formule des recommandations.

Je pense qu'il reste encore du chemin à parcourir. On essaie de développer ces capacités au sein de notre organisation. Certaines organisations utilisent ces connaissances dans le cadre de revendications territoriales, ce qui concerne davantage l'aménagement du territoire. D'autres s'en servent pour mieux comprendre les écosystèmes, les habitats et le changement climatique d'un point de vue écologique.

Le savoir n'est pas un outil, mais il faut l'adopter et l'intégrer dans l'élaboration des lois de notre communauté qui servent à gérer nos pêcheries, ainsi que pour définir les systèmes de valeurs qui orientent nos plans de pêche. Cela nécessite une forte participation de la communauté, la prise en compte des connaissances qu'elle apporte et la définition des valeurs que nous devons faire respecter. Il existe toutes sortes de façons différentes d'envisager le savoir.

Enfin, pour ce qui est de la situation du bar rayé, nous sommes conscients de ce qui se passe. Ils migrent loin de la Miramichi et remontent maintenant la rivière Restigouche, ce qui inquiète les pêcheurs de saumon. Le saumon fait face à de nombreux problèmes en ce moment. On observe un déclin dans tout le Canada atlantique. Il se passe quelque chose dans l'océan. Cependant, il faut s'assurer que les deux espèces peuvent cohabiter. Remarquez qu'il n'y a pas des centaines de milliers

to hear from the communities in the Miramichi, Red Bank and Hillground for their views. However, we think in our river the two species can coexist.

Senator C. Deacon: Thank you. I hope that your community knowledge is recognized increasingly, and I hope that the St. Lawrence example is not a one-off, that it is used as a basis for improving future action.

My next question is about access to processing and the challenges around processing. Is there any that you find concerning? Are you seeing any good examples of what could be guidance in the future?

Mr. Gloade: Our community is planning more diversification in the fishery. It is about building capacity first. We have a couple of fish plants right now that we have purchased. It takes a lot of resources, time, energy and people to get those up and going.

We have a facility in Sheet Harbour and one down toward Digby. We work with other processors as well. We look at acquisitions and partnerships with current industries. There's always that opportunity to become more diversified in the processing side of it.

Our own community in Sheet Harbour, we have a wharf there, and we have been building out to do more processing, buy more product from our harvesters, and also supply ice and those types of things.

We have another plant down toward the Digby area, and we have been looking at slowly growing our industry like other communities have been. But the other communities have jumped ahead of that well before us. Initially, our plan was always just to harvest and work with local businesses to sell our catches to. Now we're working toward a more fully integrated fishery. That does take time and money, and we are working toward that.

Mr. Isaac: I want to highlight some of the challenges that we face with the Quebec provincial government, which is in charge of processing licensing, and it is difficult. We recognize that the *Marshall* decision is trade law as well. We believe that it allows us to bring our food to markets to sell and trade.

There is a lot of work. We have to work with DFO to have an understanding and unpack this relationship on why we cannot bring our food to the market.

de bars qui frayent dans la rivière Restigouche, alors je pense qu'il est plus important d'écouter ce que les collectivités de Miramichi, de Red Bank et de Hillground ont à dire. Quand même, on pense que dans notre rivière, les deux espèces peuvent coexister.

Le sénateur C. Deacon : Merci. J'espère que le savoir de votre communauté sera de plus en plus reconnu, et j'espère que l'exemple du Saint-Laurent ne restera pas un cas isolé, mais servira de base pour améliorer les actions futures.

Ma prochaine question porte sur l'accès à la transformation et les défis qui y sont liés. Y a-t-il des aspects qui vous préoccupent? Voyez-vous de bons exemples qui pourraient servir de référence à l'avenir?

M. Gloade : Notre communauté envisage de diversifier davantage ses activités de pêche. Il s'agit avant tout de renforcer nos capacités. Nous avons récemment fait l'acquisition de deux usines de transformation du poisson. Il faut beaucoup de ressources, de temps, d'énergie et de main-d'œuvre pour les mettre en service.

Nous disposons d'une usine à Sheet Harbour et d'une autre plus au sud, vers Digby. Nous collaborons également avec d'autres transformateurs. Nous étudions les possibilités d'acquisitions et de partenariats avec les entreprises du secteur. Il est toujours possible de diversifier les activités de transformation.

Nous avons un quai à Sheet Harbour, et nous nous efforçons de faire plus de transformation, d'acheter plus de produits de nos pêcheurs, et aussi de fournir de la glace et ce genre de choses.

Notre autre usine se trouve dans la région de Digby, et nous envisageons de développer lentement notre industrie, comme l'ont fait d'autres communautés. Mais ces autres communautés ont une longueur d'avance sur nous. Notre objectif était simplement de pêcher et de collaborer avec des entreprises locales pour leur vendre nos prises. Nous nous efforçons maintenant de mettre en place une pêche plus intégrée. Cela prend du temps et de l'argent, et nous y travaillons.

M. Isaac : Je tiens à souligner certains enjeux auxquels nous sommes confrontés avec le gouvernement provincial du Québec, qui est responsable des permis de transformation, et la situation est difficile. Nous sommes d'avis que l'arrêt *Marshall* couvre également le droit commercial. Nous croyons qu'il nous permet d'acheminer nos aliments vers les marchés pour les vendre.

Il y a beaucoup de travail à faire. Nous devons collaborer avec le MPO pour mieux comprendre la situation et comprendre pourquoi nous ne pouvons pas commercialiser nos produits.

In terms of processing, there are many initiatives where I see industry or non-Indigenous harvesters trying to transform their own catches. I also see opportunities in our community if people need food-safe buildings and they can't do it from their homes. If there is a way, as a community, we can develop a food-safe building that they can come to, transform the fish they catch and bring it to a market where the market can buy it because it meets food safety standards. Again, that is a lot of work and barriers we have to get through first.

Senator C. Deacon: Thank you, Mr. Isaac. Thank you both.

Senator Poirier: Thank you all for being here today.

I was curious to hear the reasons why the First Nations may choose to lease the communal commercial licence and go to a third party instead of going to the First Nations members. I know some may go and some may not. I want to know what the benefits and advantages are of each one, if you can.

For those that go to a third party, are First Nations people hired by these third parties to be able to work with licences on the boats?

Mr. Isaac: I will take that one because I think I had mentioned it in my remarks.

In terms of that, it's a community strategy. We always try to prioritize our community harvesters first. We have a fishery advisory body in our community, and we present all of the information. In the past two years, we have been developing this process, and they have given us recommendations.

Essentially, we always try to prioritize our community members. The first priority is to earn revenue for the community, and the second priority is to lease out to anybody who can help support the first priority.

In terms of access, our community wants us to prioritize jobs, own the vessels and hire training crews. There are many other options, but that would be for community members, as long as they respect the first priority, or anyone else that respects community revenue generation, which is important.

In terms of employment, we have many barriers. We have a drug-screening program that we try to work with our harvesters on, and sometimes that can be a barrier. However, it has

En ce qui concerne la transformation, il y a de nombreuses initiatives où des gens du secteur ou des pêcheurs non autochtones transforment eux-mêmes leurs prises. Je vois également des possibilités pour notre communauté, si les gens ont besoin de locaux conformes aux normes de salubrité alimentaire et qu'ils ne peuvent pas faire la transformation à la maison. Nous pourrions peut-être aménager un bâtiment conforme aux normes où ils pourraient venir transformer le poisson qu'ils pêchent et le vendre ensuite à un marché où il serait accepté, car il répondrait alors aux normes. Encore une fois, cela représente beaucoup de travail et d'obstacles que nous devons d'abord surmonter.

Le sénateur C. Deacon : Merci, monsieur Isaac. Merci à vous deux.

La sénatrice Poirier : Merci à tous d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais comprendre pourquoi les Premières Nations pourraient choisir de louer leur permis commercial communautaire à un tiers plutôt que de l'attribuer à l'un de leurs membres. Je sais que certains pourraient accepter cette proposition et d'autres non. J'aimerais connaître les avantages et les inconvénients de ces options, si possible.

Pour les permis qui vont à une tierce partie, est-ce que des membres des Premières Nations sont alors embauchés pour pouvoir travailler à bord des bateaux avec les permis nécessaires?

M. Isaac : Je vais répondre à cette question, car je crois en avoir parlé dans mon exposé.

À cet égard, nous avons une stratégie communautaire. Nous essayons toujours de donner la priorité aux pêcheurs de notre communauté. Nous disposons d'un comité consultatif sur la pêche, auquel nous soumettons toutes les informations. Au cours des deux dernières années, nous avons mis en place ce processus, et le comité nous a fait part de ses recommandations.

Essentiellement, nous essayons toujours de donner la priorité aux membres de notre communauté. La principale priorité est de générer des revenus pour la communauté, et la deuxième priorité est de louer à quiconque peut contribuer à réaliser la première priorité.

Pour ce qui est de l'accès, notre communauté veut que nous accordions la priorité aux emplois, que nous soyons propriétaires des bateaux et que nous embauchions des équipes de formation. Il existe bien d'autres options, qui s'adressent aux membres de la communauté à condition qu'ils respectent notre principale priorité, ou à toute autre personne soucieuse de la création de revenus pour la communauté, ce qui est important.

En matière d'emploi, il y a de nombreux enjeux. Nous avons mis en place un programme de dépistage de drogues auquel nous essayons d'associer nos pêcheurs, mais cela crée parfois des

improved in the last five years. We have seen a lot of success with people coming through that program. That is all intended to keep our vessels safe. We also work to give access to community members who own their own boats. It is a percentage share. However, it is all a communal licence that is managed through our department.

For non-Indigenous harvesters, there are barriers that are put into employment. Employees on those vessels can be difficult due to safety concerns because we don't own the vessels, and our HR policies for safety can be — I don't want to say strict, but they are very real, and we have to honour them. We can't just throw a community member employee onto somebody else's vessel without owning responsibility for the safety of that vessel. Those are some of the things we have to consider.

Lastly, as I said, there's the strategy. At the end of the day, leaving fish in the water is not going to generate community revenue. For example, when I said that in some years, my quota can go up very high, where I need fourteen vessels, yet today, I only have five vessels. If I were to invest in fourteen vessels and then only five of them are operating one year, that flexibility is required for us to put leases out. We will put a public bid out, and non-Indigenous community members can participate, as long as they meet our fishery committee's priorities, which they advise me on. I use that as a guiding tool. Then I present that to leadership, and leadership will decide on a harvesting plan for the season.

We do this process year to year. The changes are based on stocks, quotas, market, availability, safety and staff. We have quite a complex system. We are trying to make it better. Our priorities are community first and to get the fish out of the water safely.

Senator Poirier: We are hearing a lot from fishers that the average age of harvesters is becoming an issue, specifically in Atlantic Canada and Quebec. We also know that for the younger generation to get involved in the fishery, it is sometimes costly. You have talked about that.

Other than costs, are you seeing an interest in the younger generation wanting to learn the fishing industry and be a part of it? Are there challenges other than the costs involved in not having them be able to do it?

Mr. Gloade: In our community, what I have witnessed is an increasing interest in becoming more involved in the fisheries industry and harvesting, particularly by the youth within our community. The biggest barrier is cost and accessibility to funds.

obstacles. Cependant, la situation s'est améliorée au cours des cinq dernières années. Nous avons constaté de nombreuses réussites chez les personnes ayant suivi ce programme. Tout cela vise à assurer la sécurité de nos bateaux. Nous nous efforçons également de donner accès à ce programme aux membres de la communauté qui possèdent leurs propres bateaux. C'est une part en pourcentage. Tout cela se fait dans le cadre d'un permis communautaire que nous gérons.

Pour les pêcheurs non autochtones, il y a des obstacles à l'emploi. L'embauche de personnel sur les bateaux peut s'avérer difficile pour des raisons de sécurité, car nous ne sommes pas propriétaires des bateaux, et nos politiques de ressources humaines en matière de sécurité peuvent être — je ne veux pas dire strictes —, mais elles sont très réelles, et il faut les respecter. Nous ne pouvons pas simplement envoyer un employé issu de la communauté sur le bateau de quelqu'un d'autre sans assumer une part de responsabilité de la sécurité du bateau. Voilà certains éléments que nous devons prendre en considération.

Enfin, comme je l'ai dit, il y a une question de stratégie. Laisser du poisson dans l'eau ne générera pas de revenus pour la communauté. Par exemple, j'ai parlé de certaines années où mon quota pouvait atteindre des niveaux très élevés au point où j'avais besoin de quatorze bateaux, alors que je n'en ai que cinq. Si j'investissais dans quatorze bateaux et que seulement cinq d'entre eux étaient en activité une année, j'aurais besoin de la flexibilité que permet la location de permis. Nous lancerions un appel d'offres public auquel les membres non autochtones de la collectivité pourraient participer, à condition qu'ils respectent les priorités de notre comité des pêches, qui me conseille à ce sujet. Je m'en sers pour me guider. Je présente ensuite cela aux dirigeants, et ce sont eux qui décident du plan de pêche pour la saison.

Nous appliquons ce processus chaque année. Les changements se font en fonction des stocks, des quotas, du marché, de la disponibilité, de la sécurité et du personnel. Le système est assez complexe. Nous nous efforçons de l'améliorer. Nos priorités sont, avant tout, la communauté et la capture du poisson en toute sécurité.

La sénatrice Poirier : De nombreux pêcheurs nous disent que l'âge moyen des pêcheurs devient un problème, en particulier dans le Canada atlantique et au Québec. On sait également qu'il peut s'avérer coûteux pour la jeune génération de se lancer dans la pêche. Vous l'avez mentionné.

Au-delà des coûts, constatez-vous un intérêt de la part de la jeune génération à s'initier au secteur de la pêche et à en faire partie? Y a-t-il d'autres obstacles, outre les coûts, qui les empêchent d'y participer?

M. Gloade : Dans notre communauté, j'ai constaté un intérêt croissant pour une plus grande participation au secteur de la pêche, en particulier de la part des jeunes. Le plus grand obstacle est le coût et l'accès au financement.

As far as the average age of harvesters in our community, it is in the 30s, compared to the commercial side of it, which is in the 50s or above. The average age of the population and harvesters in our communities is much younger and much stronger, and there is growing interest.

The challenges are access, cost and the recognition of the rights with regard to harvesting. For example, for snow crab, we have four licences. For lobster, we have nine licences with crews. We have about 60 people in our community alone directly involved in one industry, one sector, lobster fishing. Those numbers are there, but they can't go out and buy the licences. That is where we need to be able to fish under the communal commercial and also look at increasing participation.

I mentioned it briefly with regard to the commercial buyback. That is one thing I mentioned to DFO before is that, under the *Marshall* decision, there is no buyback program under the current regime with regard to commercial fishermen and to allow more entrants and participation by First Nations in this industry. That also becomes a challenge. There are bank licences there, but the challenge is that there's no program implemented for buybacks in order to allow more First Nations participation.

Senator Poirier: Thank you. It is fantastic news when you say that young people are getting involved. That is good to hear. Congratulations on that good work and getting that going. Thank you.

Senator Boudreau: Thank you to the witnesses for being here.

My first question is for Chief Gloade and for Mr. Isaac, then maybe a second question for Ms. Nevin. My first question follows on Senator Poirier's questions a bit, but I'll structure it differently, maybe looking for more specifics.

When looking at the licences that your communities have, I would be curious as to what percentage of those licences are fished by Indigenous harvesters in terms of boats in the boat, as we say, versus the percentages of non-Indigenous. Do the communities have a strategy in place to try to increase the percentage of Indigenous harvesters? If so, what are the barriers to fulfill those strategies?

It is a three-pronged question, but I would be curious to hear from both of you, please.

Pour ce qui est de l'âge moyen des pêcheurs chez nous, il se situe dans la trentaine, comparativement aux pêcheurs commerciaux, où la moyenne se situe dans la cinquantaine ou plus. La population et les pêcheurs dans nos communautés sont en moyenne beaucoup plus jeunes et en bien meilleure forme, et l'intérêt pour cette activité augmente.

Les obstacles à surmonter concernent l'accès, les coûts et la reconnaissance des droits en matière de pêche. Par exemple, pour le crabe des neiges, nous avons quatre permis. Pour le homard, nous avons neuf permis avec équipage. Rien que dans notre communauté, une soixantaine de personnes travaillent directement dans un seul et même secteur, la pêche au homard. Ces personnes sont là, mais elles ne peuvent pas acheter de permis. C'est pourquoi nous devons pouvoir pêcher dans le cadre du programme commercial communautaire et envisager d'accroître la participation.

J'ai évoqué brièvement le rachat commercial. C'est un point que j'avais déjà soulevé auprès du MPO. Malgré l'arrêt *Marshall*, il n'existe actuellement aucun programme de rachat destiné aux pêcheurs commerciaux, ce qui empêche l'arrivée de nouveaux acteurs et la participation accrue des Premières Nations dans ce secteur. Cela constitue aussi un défi. Il y a des banques de permis, mais le problème, c'est qu'il n'y a pas de programme de rachat qui permettrait une plus grande participation des Premières Nations.

La sénatrice Poirier : Merci. C'est une excellente nouvelle d'apprendre que les jeunes participent. Je suis ravie de l'entendre. Félicitations pour votre bon travail et pour avoir lancé ce projet. Merci.

Le sénateur Boudreau : Je remercie les témoins de leur présence.

Ma première question s'adresse au chef Gloade et à M. Isaac, suivie peut-être d'une deuxième à Mme Nevin. Ma première question découle un peu des questions de la sénatrice Poirier, mais je vais la structurer différemment, en cherchant peut-être à obtenir plus de détails.

En ce qui concerne les permis dont disposent vos communautés, je serais curieux de savoir quel pourcentage de ces permis est exploité par des pêcheurs autochtones, en ce qui concerne le nombre de personnes dans les bateaux, par rapport au pourcentage de pêcheurs non autochtones. Les communautés ont-elles une stratégie visant à accroître la proportion de pêcheurs autochtones? Si oui, quels sont les obstacles à la mise en œuvre de ces stratégies?

C'est une question à trois volets, mais j'aimerais vous entendre tous les deux, s'il vous plaît.

Mr. Gloade: I will speak on behalf of my community. One of our policies is that our boats are to be fished by our First Nations captains. Our crew — our first mates and deck hands — are all band members. Our focus is solely First Nations participation on the commercial side within our communities.

On the moderate livelihood side, there is a mixture because we do have the integration of mixed families within our communities. There are family members who are non-Indigenous, and they are in our community, so there is a mixture there.

On the commercial side of it, our primary focus is First Nations first. First Nations members, our crew. If we are unable to find anyone, then we will look to community members. Those community members could be individuals from other communities or members from our community that are non-Indigenous. It's band members first then our community. That's the policy we have written for harvesters within our community.

Mr. Isaac: We prioritize community first and community members' access second.

In terms of barriers, there are many. It's usually physical ones. We have a fit-for-work program we are trying to implement. We have a drug-screening program that we've had for, I believe, the last eight or nine years. However, we've added other programs. For those challenges, we offer gym passes and access to physiotherapy for our employees. We pay for people to attend treatment programs in the event the drug screening doesn't go their way.

Like I said, it is fishery to fishery, harvesting plan to harvesting plan, year to year. I gave an example where, one year, we had 14 vessels to catch our quota go down to five. It varies. The snow crab quota changes. Like I said, it's difficult to say 100% all the time because, some years, there could be a crash in stocks. We overstock our vessels safely, and we always make sure that we give good wages to our employees so it can sustain them for the off-season as well.

Every year, we have a team that calculates how much poundage they need to catch. We can rotate people in or out. Sometimes, boats break down, and we have to move crews and bring on vessels. It is on a year-to-year and case-by-case basis, but we have a committee, leadership and technical expertise to ensure we are doing this safely and in a way that's good for our community and the people who work for us.

M. Gloade : Je vais parler au nom de ma communauté. L'une de nos politiques stipule que nos bateaux doivent être exploités par des capitaines issus des Premières Nations. Les membres d'équipage — les seconds et les matelots — doivent tous être membres de la bande. Notre priorité est la participation exclusive des Premières Nations aux activités commerciales au sein de nos communautés.

En ce qui concerne la subsistance convenable, la situation varie, car nos collectivités comptent des familles mixtes. Certains membres de ces familles ne sont pas autochtones, mais font partie de notre communauté; il y a donc une certaine diversité à ce niveau.

Sur le plan commercial, notre priorité est les Premières Nations. Les membres des Premières Nations, notre équipage. Si nous ne parvenons pas à trouver de candidats, nous nous tournons vers la collectivité. Il pourrait s'agir de personnes d'autres communautés ou des membres de notre communauté qui ne sont pas autochtones. La priorité revient d'abord aux membres de la bande, puis à notre communauté. Telle est la politique établie pour les pêcheurs au sein de notre communauté.

M. Isaac : Nous accordons la priorité à la communauté d'abord et à l'accès des membres de la collectivité ensuite.

Pour ce qui est des obstacles, il y en a beaucoup. Ce sont habituellement des problèmes physiques. Nous essayons actuellement de mettre en place un programme de remise en forme. Depuis huit ou neuf ans, je crois, nous disposons d'un programme de dépistage de drogues. Nous avons aussi ajouté d'autres programmes. Pour respecter ces critères, nous proposons à nos employés des abonnements à des salles de sport et l'accès à des séances de kinésithérapie. Nous payons les frais des programmes de traitement pour les personnes dont le dépistage de drogues n'a pas donné les résultats espérés.

Comme je l'ai dit, cela varie selon les pêches, les plans de pêche, et l'année. J'ai donné l'exemple d'une année où nous sommes passés de quatorze bateaux pour atteindre notre quota à seulement cinq. Les choses fluctuent. Le quota de crabe des neiges varie. Comme je l'ai dit, il est difficile de garantir une activité à cent pour cent en permanence, car certaines années, les stocks peuvent s'effondrer. Nous maximisons la capacité de nos bateaux en toute sécurité, et nous veillons toujours à offrir de bons salaires à nos employés afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins pendant la saison morte également.

Chaque année, une équipe évalue le volume de prises que nous devons réaliser. Nous pouvons faire une rotation des effectifs. Il arrive que des bateaux tombent en panne, ce qui nous oblige à redéployer les équipages et à faire appel à d'autres bateaux. Tout cela se décide au cas par cas et d'une année à l'autre, mais nous disposons d'un comité, de dirigeants et d'une expertise technique pour garantir des opérations en toute sécurité et d'une manière qui est bénéfique pour notre communauté et pour nos employés.

Senator Boudreau: Thank you.

Ms. Nevin, I have a quick question for you. You said 6% is the share of Indigenous fisheries in Atlantic Canada. Is that tied to only the communal commercial licences or all First Nations licences? Was that 6% part of the court decision? Did that percentage just happen, or is it mandated? Where does that 6% come from?

Ms. Nevin: That 6% is the actual access we have. It is based on the licences. We go to our colleagues at the Ulnooweg Development Group. They have a business development team that works under the Atlantic Integrated Commercial Fisheries Initiative. They work under that program. They do calculations each year based on how many communal commercial licences we have, how many fishers are out there and what the quota is. That's annualized.

That 6% figure is either from last year or the year before. We'll get updated numbers this fall likely, but that is just for the communal commercial fishery.

Know that the percentages for the food, social and ceremonial, or FSC, fisheries and moderate livelihood fisheries are less than that 6%. Our largest fishery is communal commercial licensing. I would say 1% of that is probably for FSC. I would even say maybe the food fishery is a bit larger than the moderate livelihood, so it is very small. It might be below 1%. Those are small numbers. We are very much smaller, so we know that these fisheries are very small.

Senator Boudreau: I'm just trying to understand where the 6% figure comes from. Is that based on population or the size of the overall market?

Ms. Nevin: No, it is based on the quota that came out of the water. It's what we took out of the water compared to what everybody took out, say last year or the year before. This is how much quota came out, and 6% of that overall quota is the quota for First Nations.

Senator Boudreau: It is not a ceiling you are limited to?

Ms. Nevin: No. It's not a ceiling we're limited to. It is just how much we took out of the water.

Senator Boudreau: Okay. Thank you.

Le sénateur Boudreau : Merci.

Madame Nevin, j'ai une petite question pour vous. Vous avez dit que la part des pêches autochtones dans le Canada atlantique s'élevait à 6 %. Ce chiffre correspond-il uniquement aux permis de pêche commerciale communautaires ou à tous les permis des Premières Nations? Cette proportion de 6 % faisait-elle partie de la décision de la cour? S'est-elle établie naturellement, ou découle-t-elle d'une obligation? D'où vient ce 6 %?

Mme Nevin : Ce pourcentage de 6 % représente l'accès réel que nous avons, et il repose sur les permis. Nous communiquons avec nos collègues au Ulnooweg Development Group. Ils ont une équipe chargée du développement des entreprises, qui travaille dans le cadre de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique. Ils font des calculs chaque année basés sur le nombre de permis commerciaux communautaires que nous avons, le nombre de pêcheurs et les quotas. Les données sont annualisées.

C'est soit le pourcentage de l'année dernière, soit celui de l'année précédente. Nous obtiendrons probablement des données à jour cet automne, mais c'est seulement pour la pêche commerciale communautaire.

Les pourcentages pour les pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles et les pêches à des fins de subsistance convenable sont inférieurs à ce 6 %. Nos pêches les plus importantes sont celles effectuées dans le cadre des permis commerciaux communautaires. Je dirais que les pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles représentent environ 1 % de cela, et les pêches alimentaires sont sans doute un peu plus importantes que celles à des fins de subsistance convenable, alors c'est minime. C'est sans doute moins de 1 %. Ce sont de petites quantités. Nous sommes un petit joueur, alors nous savons que ces pêches sont très petites.

Le sénateur Boudreau : J'essaie simplement de comprendre d'où vient ce 6 %. Est-ce en fonction de la population ou de la taille du marché global?

Mme Nevin : Non, c'est basé sur les quotas et ce qui a été pêché. C'est ce que nous avons pêché par rapport à ce que tout le monde a pêché, disons l'année dernière ou l'année précédente. C'est ce qui a été pêché, et 6 % des quotas globaux représentent les quotas pour les Premières Nations.

Le sénateur Boudreau : Ce n'est pas un plafond auquel vous êtes limités?

Mme Nevin : Non. Ce n'est pas un plafond auquel nous sommes limités. Il s'agit simplement des quantités que nous avons pêchées.

Le sénateur Boudreau : D'accord. Merci.

The Deputy Chair: You may notice that I'm now chairing the committee. I have the honour of doing that. Our chair had to step away.

We'll continue, and hopefully, you have more time to stay with us. We still have some senators who have questions.

Senator Cuzner: Thank you very much. I really appreciate today's testimony.

Chief Gloade, you commented about how some harbours have done better than others, and some communities have done better than others. I bumped into Justin Johnson in Truro a couple weeks ago. I coached him in the Canada Games in 1995. Judging by the truck that he's driving, he's doing okay with the crab quota. He is a good kid — well, he's not a kid anymore — and seems to be doing well.

Let's dig in on the 6%. That would have been acquired through the willing seller-willing buyer approach to acquiring quotas. How would that have grown over the last number of years? Give us an indication in your communities how that would have grown during the last couple of years.

Ms. Nevin: I can speak to that a bit, but then I'll go to Chief Gloade and then to Mr. Isaac.

It has grown over the last couple of years. I have a report, which I'm happy to give to the Senate, where they did an analysis of the fisheries. Economically, we started in single digit millions to maybe \$10 million. Over 20 years, we were able to build up to hundreds of millions of dollars for 35 communities.

I don't have it right now, but I'm happy to send that economic analysis we conducted in 2020-21 to the Senate. We are looking to do another analysis to see where we are at now from an economic analysis standpoint. I will not share all of the details of that report now, but we'll send it along.

I will go to Chief Gloade for his perspective.

Mr. Gloade: Over the years, the numbers basically grew after the *Marshall* decision to 6%. It is not a number that we are satisfied with. That participation level needs to be higher because you need to look at our population. When you look at 30-plus First Nations here in Atlantic Canada and how many people we have in our communities in the population, that number can grow. We could double that number very easily if we had access to licensing.

La vice-présidente : Vous remarquerez peut-être que je préside maintenant le comité. J'ai l'honneur de le faire. Notre président a dû s'absenter.

Nous allons poursuivre, et j'espère que vous pourrez rester un peu plus longtemps avec nous. Il y a encore des sénateurs qui ont des questions.

Le sénateur Cuzner : Merci beaucoup. J'aime beaucoup les témoignages aujourd'hui.

Chef Gloade, vous avez dit que certains ports s'en tirent mieux que d'autres, et que certaines communautés s'en tirent mieux que d'autres. J'ai rencontré par hasard Justin Johnson à Truro il y a quelques semaines. J'ai été son entraîneur pour les Jeux du Canada en 1995. À en juger par le camion qu'il conduit, je pense qu'il se débrouille bien avec son quota de crabe. C'est un bon garçon — eh bien, c'est un homme maintenant — et les choses semblent bien aller pour lui.

Examinons ce 6 % plus en détail. Les quotas auraient été acquis selon le principe de la vente de gré à gré. Quelle a été la croissance au cours des dernières années? Donnez-nous une idée de la croissance dans vos communautés au cours des deux ou trois dernières années.

Mme Nevin : Je peux en parler un peu, mais je vais ensuite céder la parole au chef Gloade et à M. Isaac.

Le pourcentage a augmenté au cours des dernières années. J'ai un rapport, que je serais heureuse de faire parvenir au Sénat, dans lequel nous avons effectué une analyse des pêches. Sur le plan économique, quand nous avons commencé, c'était en deçà de 10 millions de dollars. En 20 ans, pour les 35 communautés, nous avons réussi à atteindre quelques centaines de millions de dollars.

Je ne l'ai pas en ce moment, mais je serais ravie de transmettre au Sénat cette analyse économique que nous avons réalisée en 2020-2021. Nous voulons en réaliser une autre pour voir où nous en sommes maintenant du point de vue économique. Je ne vous donnerai pas tous les détails de ce rapport maintenant, mais nous vous le ferons parvenir.

Je vais céder la parole au chef Gloade pour avoir son point de vue.

M. Gloade : Le pourcentage a essentiellement augmenté au fil des ans après l'arrêt *Marshall* pour atteindre 6 %. Nous ne sommes pas satisfaits de ce pourcentage. Notre niveau de participation doit être plus élevé pour tenir compte de la population. Il y a plus de 30 communautés des Premières Nations ici au Canada atlantique, et la population dans nos communautés fait en sorte que ce pourcentage peut augmenter. Il pourrait très facilement doubler si nous avions accès à des permis.

Since *Marshall*, even when we want to acquire additional licences under communal commercial plans, they are very costly. Snow crab is over \$2 million. For a lobster licence, you are looking at \$1 million easily. We are always the willing buyer, but the price for the willing seller to exit is not based on a realistic value. It is based on what they would sell it for to get out, so those numbers always go up. We always have people approaching us, saying, "I want to buy the licence. This is the price." We have seen the price of licences increase significantly.

It's not only for licences but also for boats. Even when we bought boats under *Marshall*, we bought used boats with engines that needed to be replaced within a couple of years, so it became quite costly. For our harvesters to get to the water, they need that 2500 or 3500 truck because they have to move their gear to and from. If they don't have the proper equipment to get there, they are not getting to work. It becomes their daily driver and also a means of living. If a captain wants to be successful, they need the proper tools and equipment to get there. They may have the equipment, but that does not mean they are financially strong as well.

They have bills to pay, there are insurance costs and the increasing cost of their gear. When their gear gets tampered with, they have to replace it. The onus is on them.

Even the cost of gear has gone up significantly, even during COVID-19, even when there are hostile situations on the water, for example. The cost of the traps and rope has significantly increased. They have to continually face increasing costs. That becomes a real challenge and barrier that our communities are coming to us with.

The cost of fuel and bait, all those things are rising costs. Does the price of the catch and their landing increase? No. It doesn't increase proportionately. As we all see in the industry, the increasing cost of fuel has a significant impact on our harvester's ability to get on the water and to fish.

Senator Cuzner: These are challenges that all fishers throughout the industry face across the board. It's not exclusive to First Nations. Mr. Isaac, do you want to add?

Mr. Isaac: The 6% in terms of landings was the stat. If you consider our community, we had a negotiation, and there was a package of licences negotiated when *Marshall* was first being implemented. I don't think our licensing package has changed too much in the last two years; we have negotiated more access to these experimental new licences.

Depuis l'arrêt *Marshall*, quand on veut acquérir des permis supplémentaires dans le cadre des régimes de pêche commerciale communautaire, ces permis sont très coûteux. Un permis de pêche au crabe des neiges coûte plus de 2 millions de dollars. Pour un permis de pêche au homard, on parle facilement de 1 million de dollars. Nous sommes toujours prêts à acheter, mais le prix que demande le vendeur n'est pas fondé sur une valeur réaliste. Il est fondé sur le prix auquel il est prêt à vendre, alors les prix augmentent sans cesse. Nous avons toujours des gens qui nous approchent en disant : « Si vous voulez le permis, voici le prix. » Nous avons vu les prix des permis augmenter considérablement.

Ce n'est pas le cas seulement pour les permis, mais aussi pour les bateaux. Lorsque nous avons acheté nos premiers bateaux après l'arrêt *Marshall*, nous avons acheté des bateaux usagés et il a fallu remplacer les moteurs après quelques années, ce qui a été très coûteux. Pour que nos pêcheurs puissent aller pêcher, ils ont besoin de ces camions de type 2500 ou 3500 parce qu'ils doivent transporter leurs engins. S'ils n'ont pas ce genre de camion, ils ne peuvent pas aller travailler. Ils les utilisent quotidiennement et c'est pour eux un moyen de subsistance. Si un capitaine veut réussir, il doit avoir les outils et l'équipement nécessaires pour pouvoir le faire. Même s'ils disposent de tout cela, cela ne veut pas dire que, financièrement, ils ont les reins solides.

Ils ont des factures à payer, les frais d'assurance, et les engins de pêche coûtent de plus en plus cher. Lorsqu'ils sont vandalisés, ils doivent les remplacer et en assumer le coût.

Et leur coût a considérablement augmenté, par exemple, pendant la COVID-19 ou lorsqu'il y a des conflits. Le coût des casiers et des cordages a aussi considérablement augmenté. Ils doivent constamment faire face à la perpétuelle hausse des coûts. C'est un défi et un obstacle concrets dont ne cessent de nous parler nos communautés.

Le coût du carburant et des appâts, tout cela augmente. Le prix de vente des prises au débarquement augmente-t-il? Non. Il n'augmente pas proportionnellement. Comme nous le voyons tous dans l'industrie, l'augmentation du coût du carburant a une incidence importante sur la capacité de nos pêcheurs à exercer leurs activités.

Le sénateur Cuzner : Ce sont des défis auxquels tous les pêcheurs de l'industrie font face. Ce n'est pas exclusif aux Premières Nations. Monsieur Isaac, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Isaac : Le 6 %, ce sont les débarquements. Dans notre communauté, une série de permis ont été négociés lors de la mise en application initiale de l'arrêt *Marshall*. Je ne pense pas que cela ait beaucoup changé... Au cours des deux dernières années, nous avons négocié un meilleur accès en raison des nouveaux permis expérimentaux.

However, it is species by species, catch rate by catch rate and stocks by stocks. Quota-based fisheries like crab change every year, whereas the lobster fishery is based on effort. It depends on how successful your catches are, the weather and if you can go out and check them every day.

I want to point to some issues that could affect our percentage. There is a buyback program in Quebec for licences that were administered by DFO and the associations. Mi'kmaq were never given an opportunity to participate in that. We were on the outside waiting for marketing agencies to post licences for sale as the only way to get buyback. So the buyback program in Quebec, which ended in 2023, I believe, what they were doing was buying licences, using funds the association has from a snow crab quota, using that money to loan to their harvesters. When one harvester wanted out, they would give a licence to a group. They would pay for it. It was the provincial funding agency supporting that purchase. Fishermen had to invest their own money. They would run the licence for eight years until all the loans were paid off, then DFO would kill the licence.

What happens now, there are fewer licences for us. We don't have a market. We don't know where to buy them because it is all internally through associations we aren't a part of. Now the value of the licences has gone up because there are less and there are more catches. The buyback program, which ended in 2023, was a huge barrier in Quebec, especially for lobster. We are still learning about it. Definitely, we are in a regime right now that is very difficult for us to navigate and to get access. The old system rules kind of limited our ability to implement our rights with DFO.

Senator Cuzner: A quick question to Chief Gloade because you mentioned earlier that you are seeing some individual captains or members of the community who are interested in securing their own personal licence as well. I heard that just in conversation with Chief Terry Paul as well in his community.

Would the band be in a position to be able to help that individual should they decide to pursue that if a licence was available? Would the band step in and help with financing the purchase of a licence like that?

Mr. Gloade: We don't assist them financially. They usually go to a bank or they go to an agency. What the band does provide is a long-term contract with the captains in order for them to support their intentions. That's one thing they need: that stability to harvest. What we have done for a number of our

Cependant, on procède espèce par espèce, taux de prises par taux de prises et stock par stock. Pour les pêches fondées sur les quotas, comme le crabe, cela change chaque année, tandis qu'une pêche comme le homard est basée sur l'effort. Dans ce cas, les pêcheurs dépendent de la météo, de leur capacité de pouvoir sortir tous les jours pour aller vérifier leurs cages, de ce qu'ils réussissent à capturer.

J'aimerais souligner certains problèmes que nous avons qui peuvent avoir une incidence sur notre pourcentage. Il y a eu un programme de rachat au Québec pour les permis administrés par Pêches et Océans et les associations. Les Mi'kmaqs n'ont jamais eu l'occasion d'y participer. Nous sommes à l'extérieur du système et attendons que les agences de commercialisation affichent les permis à vendre, et c'est la seule façon pour nous de participer. Donc, le programme de rachat au Québec, qui a pris fin en 2023, je crois... ce qu'ils faisaient, c'est qu'ils achetaient des permis en utilisant les fonds dont disposait l'association pour un quota de crabe des neiges, et l'argent servait à financer les prêts aux pêcheurs. Lorsqu'un pêcheur voulait se retirer, ils accordaient le permis à un groupe. Ils le payaient. C'est l'organisme provincial qui finançait l'achat. Les pêcheurs devaient investir leur propre argent. Ils utilisaient le permis pendant huit ans, jusqu'à ce que tous les prêts soient remboursés, puis Pêches et Océans supprimait le permis.

Il y a donc moins de permis pour nous aujourd'hui. Il n'y a pas de marché. Nous ne savons pas où les acheter parce que tout cela se fait par l'intermédiaire d'associations dont nous ne faisons pas partie. La valeur des permis a donc augmenté parce qu'il y en a moins et que les prises ont augmenté. Le programme de rachat, qui s'est terminé en 2023, a été une énorme barrière au Québec, surtout pour le homard. Nous sommes encore en train d'apprendre comment fonctionne le régime. Il est très difficile pour nous d'y naviguer et d'y avoir accès. Les règles de l'ancien système limitaient en quelque sorte notre capacité à faire valoir nos droits auprès de Pêches et Océans.

Le sénateur Cuzner : J'ai une brève question pour le chef Gloade, car vous avez mentionné plus tôt que vous voyez des capitaines ou des membres de la communauté qui souhaitent obtenir leur permis personnel. C'est ce que j'ai entendu lors d'une conversation avec le chef Terry Paul dans sa communauté.

La bande serait-elle en mesure de les aider s'ils décidaient d'acheter un permis disponible? La bande interviendrait-elle et aiderait-elle à financer l'achat d'un permis de cette façon?

M. Gloade : Nous ne les aidons pas financièrement. Ils s'adressent habituellement à une banque ou à une agence. Ce que la bande fait, c'est d'accorder aux capitaines un contrat à long terme afin de soutenir leur projet. C'est l'un des éléments dont ils ont besoin : la stabilité. Ce que nous avons fait pour

captains who have gone down that road to purchase their own licences or boats — more the boats because the licence has to be a communal commercial — to buy them we entered into long-term leasing contracts with our harvesters. We do that with snow crab and lobster, so they can take that to the bank to finance their debt for their boat and their gear.

For snow crab gear or lobster gear, they can spend \$80,000 to \$100,000 a year to buy new gear. They have to replace the gear every few years. Then also they need to buy new ropes every other year, and all their other upfront costs they have to make. Then they have to hustle in order to make their payments. We do support our harvesters that way, and we work with them. But that's the one way.

We don't lend them the money, but we provide them with the letters of support and the contracts for that because when they came to us a number of years ago looking for sustainability in the long term, that's what we did.

The other thing we are starting to do now for our fishers is that they don't have pension plans when they are fishing. This year we are just in the process of creating an employment benefit package under the band's operation to get them into that pension plan. When the time comes for them to step away, they have nothing. So they will go from an income to nothing very quickly.

That's why when they first got in, they had no issues, but now when they are starting to age and get into their forties and fifties, now they are starting to think long term. So we have to create those mechanisms of support. That's what we are doing now for our fishermen because they are always under contract, but we are able to create those initiatives.

A lot of our band employees and elected officials don't have pensions. That becomes an issue for our community. We need to start being more mindful of that long-term sustainability and success for our members and our communities.

Senator Cuzner: Thank you very much.

Senator Prosper: Mr. Isaac, I just want to note that my grandfather, Frank Martin, came from Listuguj, and I was told that the Metallics and Isaacs are related to us. Maybe we are distant relatives.

I understand that June 11 is the forty-fifth anniversary of an incident at Listuguj. There is quite a bit of history there with respect to fisheries and the way of life of Mi'kmaq your community.

You mentioned section 4.1 of the Fisheries Act, and you commented on the Senate report *Peace on the Water*. Recommendation 1 of that report talks about a three-step plan

un certain nombre de nos capitaines qui voulaient acheter leur propre permis ou bateau — le bateau surtout, parce que le permis doit être commercial communautaire — pour qu'ils puissent le faire, c'est de conclure des contrats de location à long terme avec nos pêcheurs. Nous le faisons pour le crabe des neiges et le homard, afin que ce contrat leur permette d'aller voir une banque pour emprunter l'argent nécessaire.

Pour la pêche au crabe des neiges ou au homard, acheter de nouveaux engins peut leur coûter de 80 000 \$ à 100 000 \$ par année. Ils doivent les remplacer tous les deux ou trois ans. Ils doivent également acheter de nouvelles cordes tous les deux ans, en plus de tous les autres coûts qu'ils doivent assumer. Ensuite, ils doivent travailler fort pour faire leurs paiements. Nous soutenons nos pêcheurs et travaillons avec eux de cette façon.

Nous ne leur prêtons pas l'argent, mais nous leur fournissons des lettres de soutien et des contrats. Lorsqu'ils sont venus nous voir il y a quelques années pour pouvoir avoir une viabilité à long terme, c'est ce que nous avons fait.

De plus, comme nos pêcheurs n'ont pas de régime de retraite, nous sommes en train de créer pour eux un régime d'avantages sociaux, géré par la bande, pour leur en offrir un, afin qu'au moment de se retirer, ils ne se retrouvent pas sans source de revenus.

Quand ils sont jeunes, ils n'y pensent pas, mais quand ils commencent à vieillir et arrivent dans la quarantaine ou la cinquantaine, ils commencent à penser à leurs vieux jours. Nous créons donc des mécanismes de soutien pour eux. C'est ce que nous faisons actuellement. Ils sont toujours sous contrat, et nous pouvons mettre en place ce genre d'initiatives.

Beaucoup d'employés de nos bandes et d'élus n'ont pas de régime de retraite. C'est un problème pour notre communauté. Nous devons donc commencer à penser aux façons d'assurer la viabilité de nos communautés à long terme.

Le sénateur Cuzner : Merci beaucoup.

Le sénateur Prosper : Monsieur Isaac, je tiens à souligner que mon grand-père, Frank Martin, venait de Listuguj, et on m'a dit que les Metallic et les Isaac sont parents avec nous. Nous sommes peut-être des parents éloignés.

Je crois comprendre que le 11 juin marque le 45^e anniversaire des événements survenus à Listuguj. Votre communauté a toute une histoire en ce qui concerne la pêche et le mode de vie des Mi'kmaqs.

Vous avez mentionné l'article 4.1 de la Loi sur les pêches et vous avez parlé du rapport du Sénat intitulé *Paix sur l'eau*. La première recommandation de ce rapport parle d'un plan en

where certain laws, regulations and policies within fisheries that are administered by the government align with international obligations, like the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and the Constitution Act.

A second component of that is the use of section 4.1 of the Fisheries Act to enter into new nation-to-nation agreements and true shared decision-making; and finally, the third step related to that is a new legislative framework related to the full implementation of rights-based fisheries.

That's the main first recommendation coming out of that report. In light of an incident at Listuguj, I wonder what you can provide with respect to that particular recommendation.

Mr. Isaac, before you begin on that, I have a second question for Mr. Gloade. I know these are extended questions, but I have been waiting for some time to ask them.

Chief Gloade, I understand you have been in discussions with Minister Thompson as far back as May of 2024 to get certain fishery officers with substantial DFO experience. They were formerly DFO officers, as I understand. You want to utilize section 5(1) of the Fisheries Act to get a designation of your officers under that act to undertake certain enforcement activities.

In effect, it would not replace federal authority, but it would activate federal authority through your Mi'kmaq fishery officers having dual accountability. I'm curious how those developments are progressing. Mr. Isaac, if I can start with you.

The Deputy Chair: Sorry, Mr. Isaac. Before you start to answer the question, we have a hard stop at ten o'clock. There is another group coming to use this room, so if the witnesses could be a little briefer with their answers. I'm sorry to impose that on you, but we don't have a choice.

Mr. Isaac: Not a problem. I will be quick. Thank you, Cousin Prosper. I think the Sûreté du Québec was the lead of the violence against our community. In our community, we call that our Independence Day. There is a poem that one of our teachers at the Alaqsite'w Gitpu School, wrote: *Today we honour the day we got stronger*. That is when the community came together and we took a stand and created a salmon law. I was not born at that time, and I only know the history and stories that were told.

In terms of the issues with section 4.1 and the process, your recommendation, one key policy that limits everything is DFO has a 1993 Aboriginal policy that has not changed, and that is

trois étapes. Premièrement, faire en sorte que les lois, règlements et politiques qui touchent les pêches fondées sur les droits soient conformes aux obligations internationales du Canada, comme la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, et la Loi constitutionnelle.

Deuxièmement, utiliser l'article 4.1 de la Loi sur les pêches pour conclure de nouvelles ententes de nation à nation et avoir ainsi une véritable prise de décisions partagée; et enfin, créer un nouveau cadre législatif pour la mise en œuvre complète des pêches fondées sur les droits.

C'est la première recommandation de ce rapport. À la lumière des événements survenus à Listuguj, je me demande ce que vous pouvez nous dire au sujet de cette recommandation particulière.

Monsieur Isaac, avant que vous ne commenciez, j'ai une deuxième question pour M. Gloade. Je sais que ce sont des questions longues, mais j'attends depuis un certain temps pour les poser.

Chef Gloade, je crois comprendre que vous avez eu des discussions avec la ministre Thompson dès mai 2024 pour désigner des agents des pêches qui ont longtemps travaillé au MPO. Ce sont en fait d'anciens agents du MPO, si j'ai bien compris. Vous voulez que vos agents soient désignés au titre du paragraphe 5(1) de la Loi sur les pêches afin qu'ils procèdent à diverses activités d'application de la loi.

En fait, cela ne remplacerait pas les pouvoirs fédéraux, mais ils seraient mis en application par l'entremise de vos agents des pêches mi'kmaqs qui auraient une double responsabilité. Je suis curieux de savoir où vous en êtes dans ce dossier. Monsieur Isaac, j'aimerais commencer par vous.

La vice-présidente : Désolé, monsieur Isaac. Avant que vous ne commenciez à répondre à la question, nous devons nous arrêter à 10 heures pile. Il y a un autre groupe qui s'en vient dans cette salle, alors je demanderais aux témoins d'être un peu plus brefs dans leurs réponses. Je suis désolée de vous imposer cela, mais nous n'avons pas le choix.

M. Isaac : Il n'y a pas de problème. Je serai bref. Merci, cousin Prosper. Je pense que c'est la Sûreté du Québec qui était responsable de la violence contre notre communauté. Dans notre communauté, nous appelons cette journée la Journée de l'indépendance. Un de nos enseignants à l'école Alaqsite'w Gitpu a écrit un poème qui s'intitule « Aujourd'hui, nous célébrons le jour où nous sommes devenus plus forts ». C'est à ce moment-là que la communauté s'est soudée et que nous avons pris position et créé une loi sur le saumon. Je n'étais pas encore né, mais je connais l'histoire et les récits qui ont été racontés à ce sujet.

En ce qui concerne les enjeux liés à l'article 4.1 et votre recommandation, une politique clé qui met un frein à tout, c'est la politique autochtone du MPO qui date de 1993 et qui n'a pas

still the guiding policy used by DFO to negotiate our rights and reconciliation agreements, and that policy has not been updated, even with the *Marshall* ruling. That policy is a barrier, is outdated and does not lead to any good success in the negotiations of our rights implementation project.

Mr. Gloade: I received a letter from the DFO minister recently in regards to that status, and we will continue the dialogue. I do have two former DFO employees working for us as guardians within our community — Matt Glode and Ed Knight. Mr. Glode worked for DFO for 25 years as a DFO officer, and now he works with us. Justin Martin has just come on to work with Millbrook and our fisheries. We just sent another letter off to continue that dialogue and discussion. When I went to the AFN in December, I met with the minister and raised that issue, and it was a positive outcome and discussion. That is continuing. I'll keep you informed, and it is always a pleasure seeing you, Senator PJ. Looking forward to our in-person conversations when you get back home.

Senator Prosper: Certainly. Take care.

The Deputy Chair: Thank you very much to all the witnesses. You can tell from the engagement that we are so happy you could be here to educate us on this really important and complex issue. Thank you for being here and helping us move forward with things that we can do to add to this policy and make it better for everyone.

If you have anything else that you want us to know about, please feel free to submit any further information through the committee clerk, and we can add it to the record.

(The committee adjourned.)

changé. C'est toujours la politique utilisée par le MPO pour négocier nos droits et les accords de réconciliation, et cette politique n'a pas été mise à jour, même après l'arrêt *Marshall*. Cette politique est un obstacle, elle est désuète et elle ne favorise pas la réussite des négociations sur la mise en œuvre de nos droits.

M. Gloade : J'ai récemment reçu une lettre de la ministre des Pêches et des Océans à ce sujet, et nous allons poursuivre le dialogue. Deux anciens employés du MPO travaillent pour nous en tant que gardiens au sein de notre communauté : Matt Glode et Ed Knight. M. Glode a travaillé pour le MPO pendant 25 ans en tant qu'agent, et il travaille maintenant avec nous. Justin Martin vient tout juste de commencer à travailler avec nous sur les pêches. Nous venons d'envoyer une autre lettre pour poursuivre ce dialogue et cette discussion. Lorsque je suis allé à l'Assemblée des Premières Nations en décembre, j'ai rencontré la ministre et soulevé cette question, et la discussion a été positive. Le dialogue se poursuit. Je vous tiendrai au courant, et c'est toujours un plaisir de vous voir, sénateur PJ. J'attends avec impatience de discuter avec vous en personne à votre retour.

Le sénateur Prosper : Certainement. Prenez soin de vous.

La vice-présidente : Merci beaucoup à tous les témoins. Vous pouvez constater, d'après les discussions, que nous sommes très heureux que vous ayez été avec nous pour nous renseigner sur cette question très importante et complexe. Merci de nous aider à bonifier cette politique dans l'intérêt de tous.

Si vous avez d'autres renseignements à nous communiquer, n'hésitez pas à les transmettre à la greffière du comité, et nous pourrions les ajouter au compte rendu.

(La séance est levée.)
